

N° 33

Août 1999

Le crash du Lancaster à Andoy

Les bourgmestres

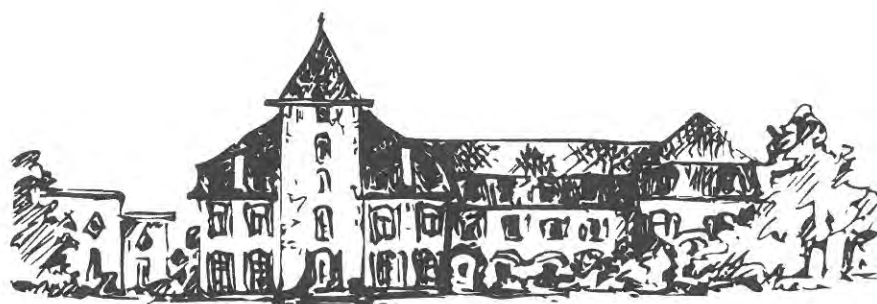
Auguste de Waha

Adolphe de Moreau

Jean-Baptiste Morimont

**Dans les pas de Giono
et de Verdun à Vézelay**

avec Jacqueline Blondiaux



SOMMAIRE

Jacqueline Blondiaux. La dernière randonnée. 3

La chute de l'Oiseau-Tonnerre 4

En novembre 1944, un bombardier anglais s'est écrasé à Andoy. Eric Dessouroux et Albert Delvaux ont retrouvé tous les détails de l'aventure de son équipage.

Les bourgmestres

Suite de l'histoire de notre commune au travers des conseils communaux des trois premiers bourgmestres

Auguste de Waha 14

Adolphe de Moreau 24

Jean-Baptiste Morimont 28

Solitaire, sauvage et vagabonde : Jacqueline Blondiaux 31

Dans les pas de Jean Giono 32

Pour connaître la Provence «avec les pieds»

Verdun-Vezelay 39

Seule - 485 Kms - 25 jours.

Nous évoquerons dans le prochain numéro les noces d'or de cette année.

Cette revue est éditée trois fois par an par l'ASBL LE CRESPON. Vous pouvez vous abonner en vous adressant à Marcel Bertrand (tél 40 02 92). L'abonnement coûte 250 F que vous pouvez verser au 001-2035555-86 de l'ASBL le crespou, rue du Perseau 15 à 5100 WIERDE.

Les colonnes du Crespou sont ouvertes à tous. Si cela vous intéresse, prenez contact avec l'un des membres du comité de rédaction : Marcel Bertrand, José Bette, Géo Donnet.

Recherche et dépouillement des archives: Albert Delvaux.

Mise en page : Etienne Lestrade.

Editeur responsable : Géo Donnet, rue du Vieux Fermier 17 à 5100 WIERDE.

Jacqueline Blondiaux.

La dernière randonnée

« ...Ce matin, après une nuit blanche, la lune est tombée sur la terre, elle s'y est creusé son trou, elle s'y est roulée en boule, comme un chaton nouveau-né contre le ventre de sa mère et elle s'y est enfin endormie.

Je crois bien que cet été j'ai fait les 220 plus beaux kilomètres de ma vie, mais il m'en reste tellement à faire ! Un jour, dans la lumière d'un matin d'hiver, Saint Pierre me trouvera, avec mon petit sac à dos, devant la porte du paradis, je lui dirai «viens» et je l'emmènerai dans la forêt des nuages, écouter la chanson du vent dans les feuilles...»

Elle a écrit cela en juillet 90...Et ce n'est pas dans la lumière d'un matin d'hiver qu'elle s'est retrouvée avec son petit sac à dos devant la porte du paradis mais dans la douceur d'une nuit de printemps, neuf ans plus tard.

Elle cheminait depuis presque deux ans sur les sentiers de la souffrance, d'une thérapie à l'autre . Sa dernière randonnée : une lutte obstinée, courageuse mais cruellement inégale contre le cancer qui la détruisait.

C'est une amie qui nous a quitté.

Elle manque déjà beaucoup au Crespon qu'elle a si bien marqué de ses multiples talents : dessins magnifiques et précis, articles richement documentés, typographies rigoureuses, écriture agréable, poésies émouvantes...

C'était une personnalité riche et complexe, intelligente, gentille, généreuse et dotée d'une mémoire vraiment remarquable ; pour ne citer que cet exemple là, pour elle, chaque fleur, chaque herbe, chaque arbre avait un nom et une histoire.

Elle a beaucoup marché mais elle a aussi beaucoup lu, beaucoup écrit et dessiné. Elle a écrit et illustré de magnifiques promenades dans les anciennes communes pour Namur-Magazine. Elle a participé activement à l'animation du village avec le Crespon, les Compagnons du Troncquoy et les institutrices de l'école d'Andoy. Et, ces dernières années, elle a été, à l'échevinat des Affaires Sociales, une employée efficace et dynamique, unanimement appréciée.

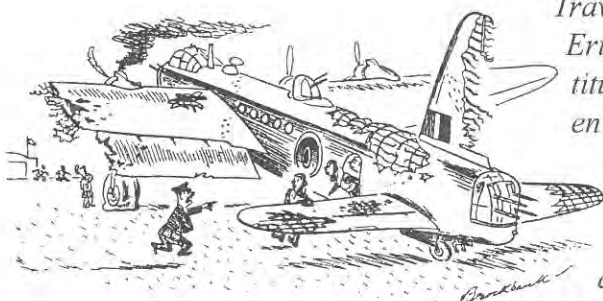
Elle a ainsi dans sa trop courte vie justifié son totem de guide : Abeille Increvable.

Merci, Jacqueline, pour tout ce que vous nous avez offert

Vous trouverez plus loin quelques compléments à cette esquisse de portrait. Et pour qu'elle vive, encore un peu, les récits de deux randonnées, de sa belle écriture ronde.

La chute de l'Oiseau-Tonnerre

Je dédie cet article à la mémoire d'Albert Delvaux qui, animé de la même passion que moi pour l'histoire, a su me motiver pour entreprendre ce travail de longue haleine (Eric Dessouroux)



Travail de longue haleine en effet : Albert Delvaux et Eric Dessouroux ont mis plusieurs années pour reconstituer l'histoire de ce Halifax qui s'est écrasé à Andoy en 1944. Un vrai travail de bénédictin, un très volumineux échange de correspondance avec l'Angleterre et le Canada et ... beaucoup de courage, de patience et de passion. Un travail qui mérite toute notre admiration !

Eric Dessouroux a trente-six ans ; il travaille à la Sabena au service d'entretien des Boeing et des Airbus et, depuis vingt ans, passe tous ses samedis, bénévolement, au Musée de l'Air, à restaurer des ancêtres. Il a mis quinze ans pour remettre un Spitfire en état et travaille actuellement sur un Mosquito. Il nous racontera un jour comment lui est venue une autre passion : la recherche de l'histoire des crashes des avions de la dernière guerre. Il a déjà rassemblé pas mal de matériaux et organisé des expositions dans la région ; il nous en propose une, à Andoy, en novembre prochain, sur le crash d'Andoy qui fait l'objet de cet article.

Prologue

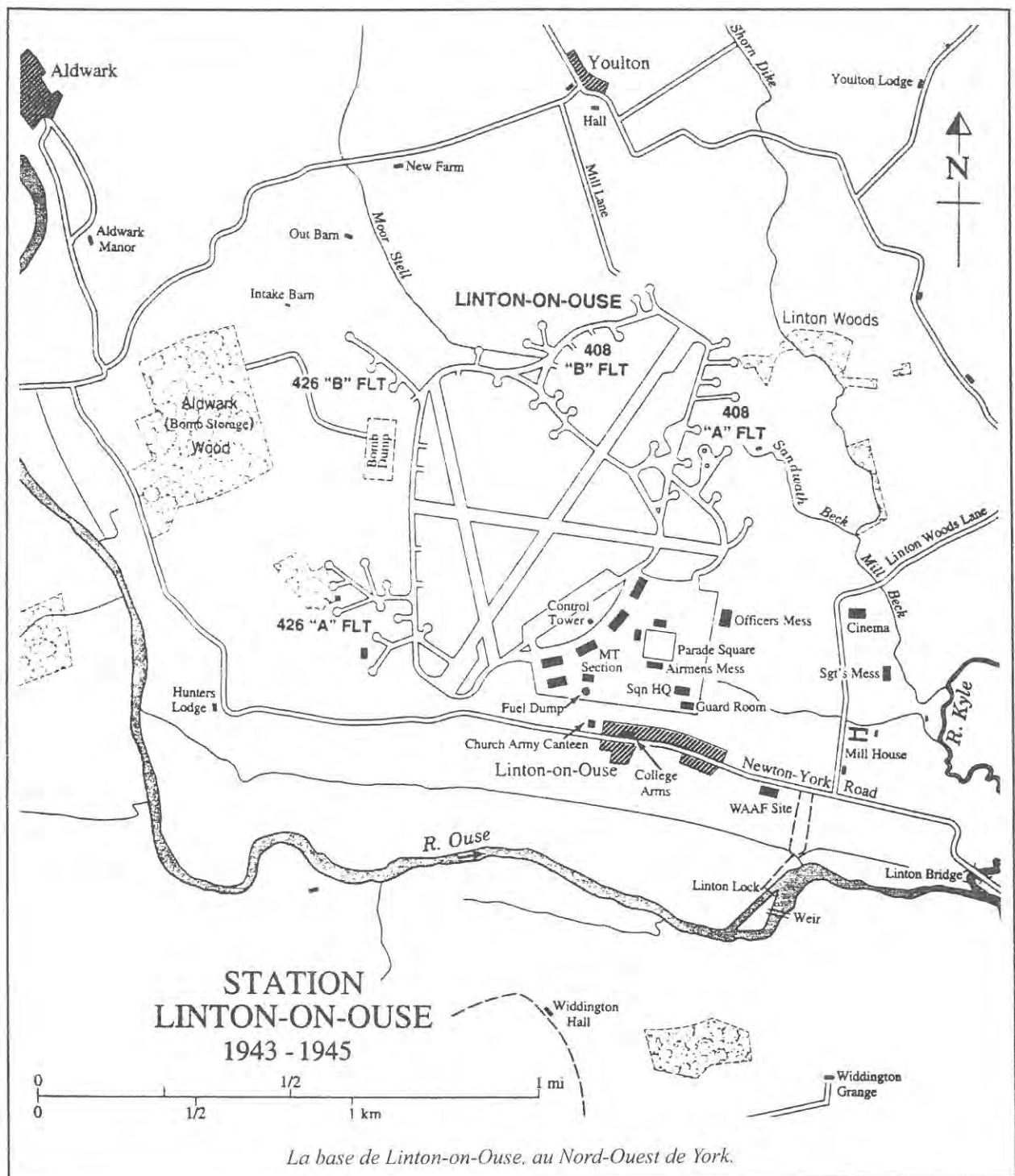
En cette fraîche matinée du 2 novembre 1944, la base de Linton-on-Ouse s'éveille doucement et chacun vaque déjà à ses occupations habituelles. Cet aérodrome, situé au nord du village de Linton dans le Yorkshire et blotti le long de la rivière Ouse, ne connaît pas encore une activité fébrile. La brume se lève lentement et les bombardiers Halifax dispersés sur la plaine, tels des monstres préhistoriques, laissent apparaître petit à petit leurs silhouettes massives.

Les équipages terminent leur déjeuner, mais tout le monde s'attarde et ce n'est que vers 9 heures qu'une feuille stencilée est affichée au tableau. Elle reprend la liste des équipages désignés pour la prochaine mission. Pour certains, c'est avec soulagement qu'ils ne découvrent pas leurs noms et les estomacs se dénouent. Par contre, pour le jeune équipage du «T for Tommy» affecté au 426 Squadron, pas de surprise, ils sont de la partie. Brodie, Alderson, Swan, Proskunik, Beale, Deyell et Christie figurent parmi les équipages requis et ils sont maintenant consignés à la base.

Ils ne savent pas encore que le destin leur fera connaître un petit village namurois. Dans quelques heures, ils marqueront d'une pierre blanche, l'histoire du paisible village d'Andoy et seront aussi les acteurs d'un authentique fait d'armes.

L'attente s'installe et le temps passe lentement mais à Allerton Hall, le quartier général du 6e Group auquel appartiennent les 408 et 426 Squadrons (Escadrilles) de Linton-on-Ouse, on vient de recevoir le télégramme codé du grand quartier général du Bomber Command. En effet, une opération est maintenant décidée et c'est au 6e Group de désigner celles de ses escadrilles qui vont prendre part au raid. Un peu plus tard, l'Air Vice Marshal McEwen, patron du 6e Group, envoie vers Linton un message chiffré. Dès la réception du message, le commandant de la base, le Group Captain Annis convoque son officier d'opération ainsi que tous ses chefs d'escadrille pour préparer le briefing et le raid qui va suivre.

Ce soir l'objectif sera Düsseldorf dans la vallée industrielle de la Ruhr, surnommée ironiquement «Happy Valley» (la Vallée Heureuse) et



l'énorme machine du Bomber Command se met alors de nouveau en branle.

Les préparatifs

Sur la base de Linton, comme sur toutes les autres, des centaines de personnes s'activent à préparer la mission. Chacun se met au travail, aucune précipitation, aucun geste inutile, tout le monde connaît la tâche à accomplir et s'y affaire. Les armuriers trient les bombes, les sor-

tent des silos et les chargent sur les trolleys qui seront remorqués par des tracteurs vers chacun des avions dispersés sur la plaine de Linton. Le Halifax NP686 du Flying Officer Brodie, immatriculé OW-T, sera chargé de plusieurs types de bombes. Les armuriers arriment dans la soute une bombe de 1000 kg, une de 500 kg et deux lots de quatre bombes de 250 kg chacune. Les fusées des bombes ne seront vissées qu'en dernier lieu, elles sont réglées pour exploser à l'impact ou à retardement.

Tandis que les uns s'occupent des bombes, d'autres vérifient le bon fonctionnement des mitrailleuses et d'autres encore chargent les quelques 8000 cartouches embarquées par chaque avion pour assurer sa défense. Pendant ce temps, d'autres techniciens vérifient les instruments, les radios, le radar H2S, les commandes et les circuits hydrauliques. Un ballet incessant de camions-citernes a également commencé, ceux-ci font la navette entre les citernes enterrees et les avions dispersés sur l'aérodrome... Ce sont ainsi des milliers de litres d'essence qui sont déversés dans les réservoirs des Halifax. Les moteurs sont également mis en route et testés pendant plusieurs minutes, tout doit être parfait et les mécaniciens sont attentifs à la moindre petite défaillance. La réussite d'une opération commence par le travail minutieux de ces hommes, non combattants, qui ont aussi leur place dans la réussite d'une bataille. Les préparatifs se terminent lentement mais la tension monte parmi les équipages et plus les heures passent, plus les estomacs se nouent. Le briefing général est donné, le décor est planté, l'objectif sera Düsseldorf et ses gares de triage. L'annonce du but de la mission n'enchant personne car tout le monde sait que la Ruhr et ses indus-

tries sont très fortement défendues par la Flak (DCA) et les escadrilles de chasse de nuit allemandes.

La météo prévoit un temps dégagé pour le décollage des avions mais un peu de brume au retour de l'objectif. Le prévisionniste annonce également de 6 à 9/10 de strato-cumulus sur l'objectif et ce, à une altitude comprise entre 2650 et 3000 m. Une fine couche de nuages moyens pourra également être rencontrée entre 4000 m et 4650 m. Le Group Captain Annis prévoit évidemment une Flak intense, aidée par de nombreux projecteurs mais aussi une participation importante de la chasse allemande, ce qui n'est pas fait pour rassurer les jeunes aviateurs.

L'officier des opérations, quant à lui, donne des précisions sur les caps à suivre, les fréquences radio, des détails de l'objectif et le marquage préalable de celui-ci par les unités Pathfinders (appareils éclaireurs). Ces Pathfinders, précédant les vagues de bombardiers, sont équipés du système OBOE, qui ayant recours à deux émetteurs puissants, permettait de localiser, par recoupement, les objectifs avec une grande précision.



Un Halifax VII de la 426^{ème} escadrille.



Au décollage. Remarquez les tourelles de mitrailleuse (au-dessus et à l'arrière) et le radar HS (sous le fuselage).

Un raid de diversion sur Osnabruck est également prévu et on apprend aussi que d'autres bombardiers largueront des Windows (leurres métalliques) destinés à brouiller les radars allemands.

Le briefing général est maintenant terminé et ce sont maintenant les briefings particuliers qui commencent. Au 426 «Thunderbird» Squadron («Oiseau Tonnerre»), le Wing Commander Burgess, patron de l'unité, rassemble ses hommes et leur donne les ultimes détails. Les navigateurs calculent leurs routes et avec les bombardiers examinent les dernières photos de l'objectif, on peaufine et on ne laisse rien au hasard. Au 426 Squadron, ce sera le Flying Officer Lowe qui partira le premier, son décollage est prévu à 15h55.

L'attente et le départ

La fin des briefings coïncide avec le début d'une longue attente, celle du décollage et ce sont les heures les plus pénibles à supporter. L'heure fatidique se rapproche et c'est les nerfs tendus que l'on commence à s'équiper. On vide ses

poches et on veille à ne pas emporter de documents compromettants. Chacun passe également prendre son parachute, cette fragile coupole de toile qui reste le dernier espoir de survie en cas de coup dur. Le personnel de l'équipement le sait aussi et c'est pourquoi ces parachutes sont particulièrement soignés.

On s'équipe chaudement, l'hiver n'est pas loin et il fait déjà très froid à haute altitude. Les deux mitrailleurs y veillent plus particulièrement car ils sont presque à l'air libre dans leurs tourelles et le contact avec le métal froid de leurs mitrailleuses peut être très pénible. Les autres membres de l'équipage sont mieux protégés, car concentrés à l'avant de l'appareil, ils bénéficient d'un système de chauffage rudimentaire, sous forme d'air chaud récupéré sur les moteurs. Pour se protéger de ce froid, ils s'équipent d'un salopette et de gants chauffants qu'ils brancheront sur le circuit électrique de l'avion.

Par-dessus tout cela, on se vêt d'une bonne salopette de toile épaisse munie d'un col fourré ou encore d'un pantalon et d'une veste de cuir fourrés également, la fameuse Irvin Jacket. Ce lourd harnachement est complété par la Mae



L'équipage.

Debouts, de gauche à droite:

*William Proskunik, Robert Brodie, John Swan,
Robert Alderson*

Agenouillés:

Thoburn Christie, George Beale, James Deyell.

West, gilet de sauvetage vital si on tombe en mer, par le harnais du parachute et les bottes fourrées en daim. Ainsi équipé, on imagine fort bien la difficulté de se mouvoir pour les aviateurs, surtout au moment de pénétrer dans l'étroit fuselage ou de s'installer dans les tourelles exigües. Dernier détail très important, on teste son masque à oxygène car sans lui, l'air glacé des hautes altitudes est quasi irrespirable ou trop rare et on risque de sombrer dans l'inconscience. Autre élément capital, la radio, il est vital de pouvoir communiquer avec chaque membre de l'équipage et c'est pourquoi les microphones et les écouteurs sont également essayés.

Voilà donc nos hommes fin prêts, les camions de ramassage embarquent tout le monde vers les avions, non sans un dernier arrêt au bureau des opérations. Y débarquent seulement les pilotes, les navigateurs et les bombardiers qui recevront les derniers détails utiles de l'opération ainsi que les éventuels changements météo. Les camions redémarrent et reprennent la direction des zones de stationnement des bombardiers. Un

des véhicules s'arrête à proximité du Halifax numéroté NP686, l'avion noir porte également de grandes lettres rouges sur son fuselage. Le code OW est en effet visible à gauche de la cocarde bleue, blanc et rouge, cerclée de jaune. Ces lettres identifient l'escadrille à laquelle appartient l'avion, la 426e. À droite de la cocarde, se trouve l'unique lettre T, celle-ci marque l'identité personnelle du Halifax qui pour les communications radio est connu comme étant le «T for Tommy».

Un équipage débarque gauchement du camion, gêné par l'épais équipement. Il y a d'abord le pilote, le Flying Officer Robert «Steve» Brodie, 23 ans, originaire de Westmount au Québec, vient ensuite le F/O Robert «Bob» Alderson, le navigateur, il a 24 ans et est d'Hamilton dans la province du Ontario, puis c'est le tour du F/O John «Jack» Swan, il est de Toronto dans l'Ontario, il occupe la fonction de bombardier et a 31 ans. On découvre ensuite le Sergent William «Bill» Proskunik, l'opérateur radio qui a 25 ans et est originaire de Morinville dans la province d'Alberta. Les mitrailleurs débarquent à leur tour, il y a d'abord le Sgt James «Jim» Deyell, l'opérateur de la tourelle supérieure qui a 19 ans et vient de Renfrew dans l'Ontario. Il est suivi du Sgt Thoburn «Chris» Christie qui occupe la place la plus dangereuse de l'avion, la tourelle arrière. Il a 35 ans, c'est le plus vieux de l'équipage et vient quant-à-lui de Billing Bridge, également situé dans la province de l'Ontario. Et



Le sous-lieutenant Robert «Bob» Alderson, le navigateur, en battle-dress.

enfin pour terminer, voici le Sgt George Beale, le mécanicien de bord et seul Britannique de l'équipage, il provient de Sunbury-on-Thames dans le Middelsex, il a 19 ans et veille plus particulièrement au bon fonctionnement des moteurs.

En route vers l'enfer

Il est 15h30 (heure anglaise) et chacun prend sa place à bord de l'avion après avoir pénétré par l'étroite porte d'accès. Chacun branche sa radio et teste le débit d'oxygène. Les mitrailleurs inspectent les armes, tout semble parfait et prêt à fonctionner. «Bill» Proskunik essaye la radio de bord et prend contact avec la tour de contrôle. «Jack» Swan vérifie son bomb sight (viseur) et ses accessoires et jette également un œil sur la mitrailleuse Lewis équipant le nez du Halifax. «Bob» Alderson s'installe à sa table et prépare tout son matériel, il déploie les cartes et prépare déjà sa navigation. George Beale et «Steve» Brodie discutent des moteurs, des réserves d'essence et répètent les procédures à suivre en cas d'avarie sérieuse. Le pilote termine enfin par une inspection de ses instruments et un rapide essai des commandes, tout semble parfait.

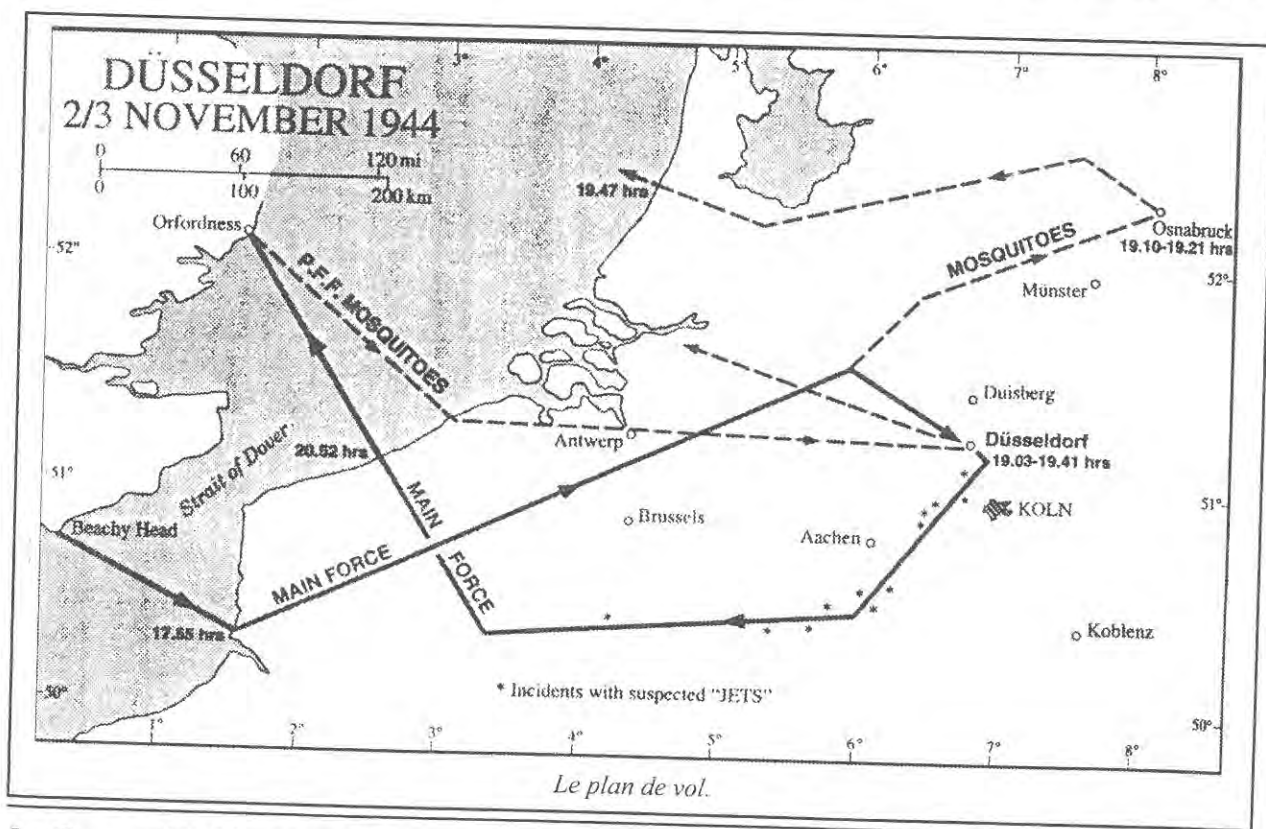
Un premier moteur est mis en route, il fournira

un surplus d'énergie pour le démarrage des trois autres. Les quatre moteurs tournent enfin, Beale et Brodie se concertent, tout va bien et on le signale à la tour. Les minutes qui suivent sont les plus pénibles, malgré les bavardages anodins et les quelques blagues, l'insouciance n'est qu'apparente, les nerfs sont tendus et les sourires crispés.

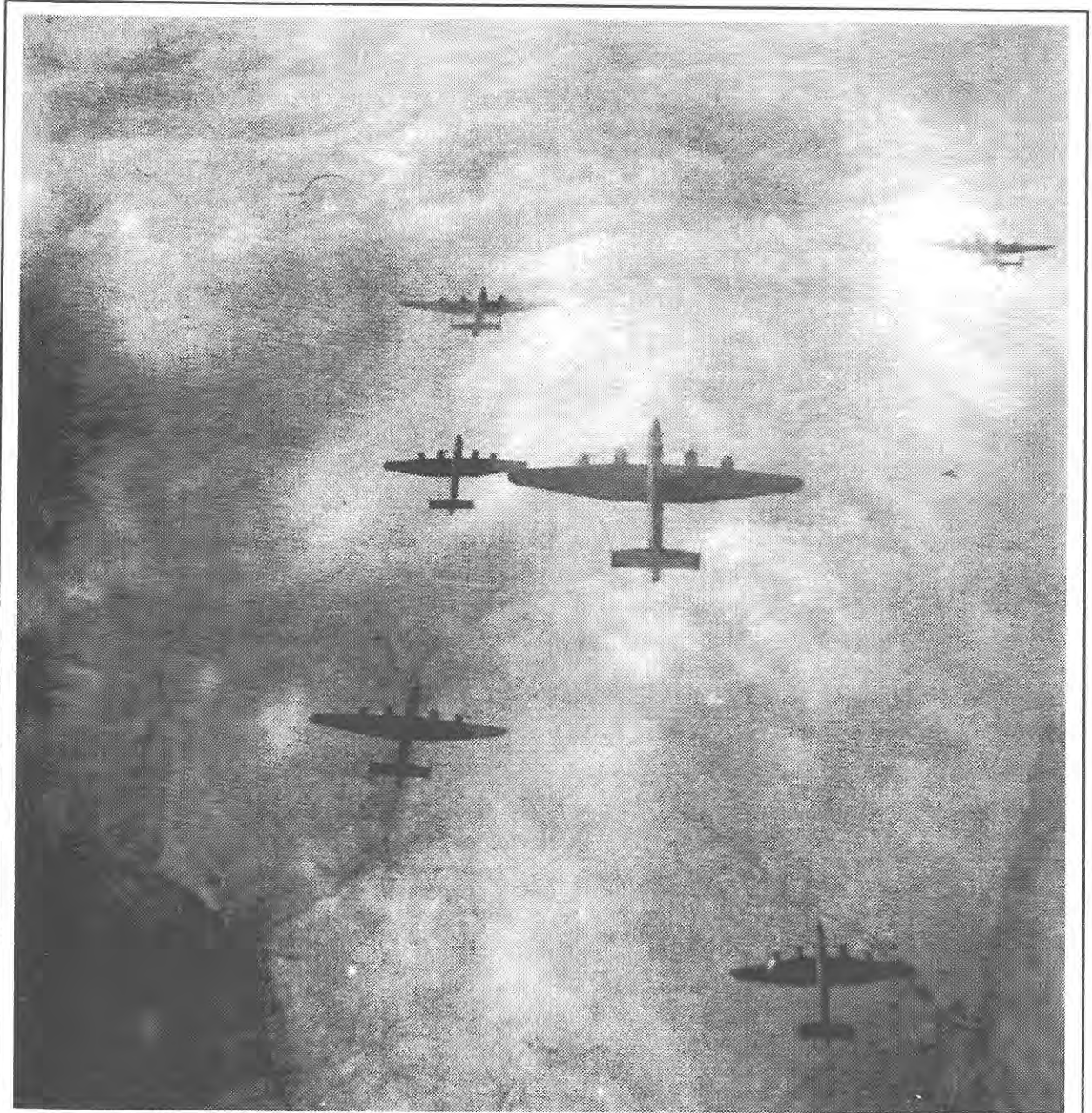
Un fusée verte jaillit dans le ciel, c'est le décollage, confirmé par le contrôle radio. La délivrance est là, le travail commence et avec lui disparaissent les angoisses. Brodie lâche les freins et taxie son avion vers l'entrée de la piste en suivant lentement les autres Halifax. À intervalle régulier, les avions décollent et à 16h15, c'est le tour du «T for Tommy».

Brodie aligne son avion, les moteurs rugissent, le Halifax vibre de partout, les freins sont lâchés à nouveau et l'avion se met en mouvement. Il roule de plus en plus vite et efface presque toute la piste avant de quitter le sol. Ça y est, il vole, ayant quitté toute contrainte terrestre, tout semble redevenu presque silencieux et c'est dans ce calme apparent que ces sept jeunes hommes courageux voguent maintenant vers un destin aussi héroïque qu'inattendu.

Les seize avions du 426 (RCAF) Squadron se rassemblent et rejoignent les quelques centaines d'autres bombardiers qui ont décollé des



Le plan de vol.



Six des 992 avions de cette mission sur Düsseldorf.

différentes bases du Bomber Command. Il faudra du temps pour réunir les 992 avions de la force d'attaque qui franchissent la côte anglaise à hauteur de Beachy Head (Eastbourne). Quand le gros de la formation franchit la côte française, et plus précisément la Baie de la Somme, il est 17h55 et l'obscurité est déjà tombée. Les avions prennent alors immédiatement cap au nord-est, vers la Belgique, passent au sud d'Anvers et pénètrent en territoire hollandais.

Après de longues minutes de vol, tandis que le gros des bombardiers oblique vers Duisburg, des Windows (bandelettes métalliques) sont larguées afin de brouiller les radars allemands et

de petits groupes d'avions continuent leur route vers le nord. Ils vont attaquer Osnabruck afin de faire diversion et tromper l'ennemi sur l'objectif réel de cette mission.

Quand ils passent au sud de Duisburg, la Flak (artillerie antiaérienne) se déchaîne déjà, aidée par d'énormes projecteurs qui scrutent le ciel, à la recherche des avions dont les vrombissements ont déclenché l'alerte générale dans les villes allemandes. La défense allemande sait maintenant que la Ruhr est bien l'objectif des formations britanniques. Partout, la population se précipite vers les abris et les services d'incendie et de protection civile se préparent à intervenir. Les chasseurs de nuit allemands décollent de



Le sergent William «Bill» Proskunik, l'opérateur radio, en tenue de sortie.

partout dans le Reich, guidés par le contrôle radar, d'autres, déjà en patrouille, font demi-tour et sont dirigés vers les bombardiers. Les servants des pièces d'artillerie s'activent à leurs postes et déclenchent une pluie de fer et de feu vers le ciel.

Les équipages sont aveuglés par les explosions et les éclairs de lumière qui les entourent. Parfois, une explosion plus forte est aperçue, un avion est pulvérisé, touché de plein fouet dans la soute à bombes. Une autre fois, c'est une silhouette enveloppée de flammes qui tombe du ciel. Beaucoup de camarades ne rentreront pas aujourd'hui. Les minutes qui suivent sont un véritable enfer pour les équipages qui se demandent quand leur tour viendra.

Quand ils arrivent sur Düsseldorf, c'est pire encore, cela secoue terriblement, mais malgré tous ces éclairs aveuglants, «Jack» Swan identifie soudain l'objectif entourés des marquages lumineux verts et rouges, largués quelques minutes auparavant par les Pathfinders qui les ont précédés.

Malgré la nuit, la visibilité est excellente au-

dessus de la ville. On distingue très bien le Rhin, les voies de chemin de fer et les zones urbanisées ; un coup d'œil à l'écran du radar embarqué H2S confirme l'identification de la cible Il hurle à la radio : «objectif droit devant» et aide son pilote à corriger le cap et à stabiliser l'appareil. «Steve» Brodie ouvre la soute à bombes, ils sont à 6700 m d'altitude et les secondes qui suivent sont sûrement les plus dures pour les nerfs de ce jeune équipage dont c'est seulement la deuxième mission.

En effet, si on veut réussir un bombardement précis, l'avion doit rester stable et ne tenter aucune manœuvre évasive pour échapper à la Flak ou à un chasseur. Si les résultats ne sont pas satisfaisants, il faudra revenir et personne dans l'avion ne le souhaite. De plus, l'objectif doit rester stratégique et il faut éviter autant que faire se peut, les victimes civiles. Tout le monde à bord attend avec impatience le son de la voix de «Jack» Swan qui les délivrera de ce supplice.

Il est 19h16, ça y est, Swan pousse le bouton de largage en poussant un retentissant : «bombes dehors». L'avion n'est alors plus le seul à être soulagé d'un poids, le pilote referme la soute et prend le cap retour. Allégé de plusieurs tonnes,



Le sergent Thoburn «Chris» Christie, le mitrailleur arrière, en tenue de vol.

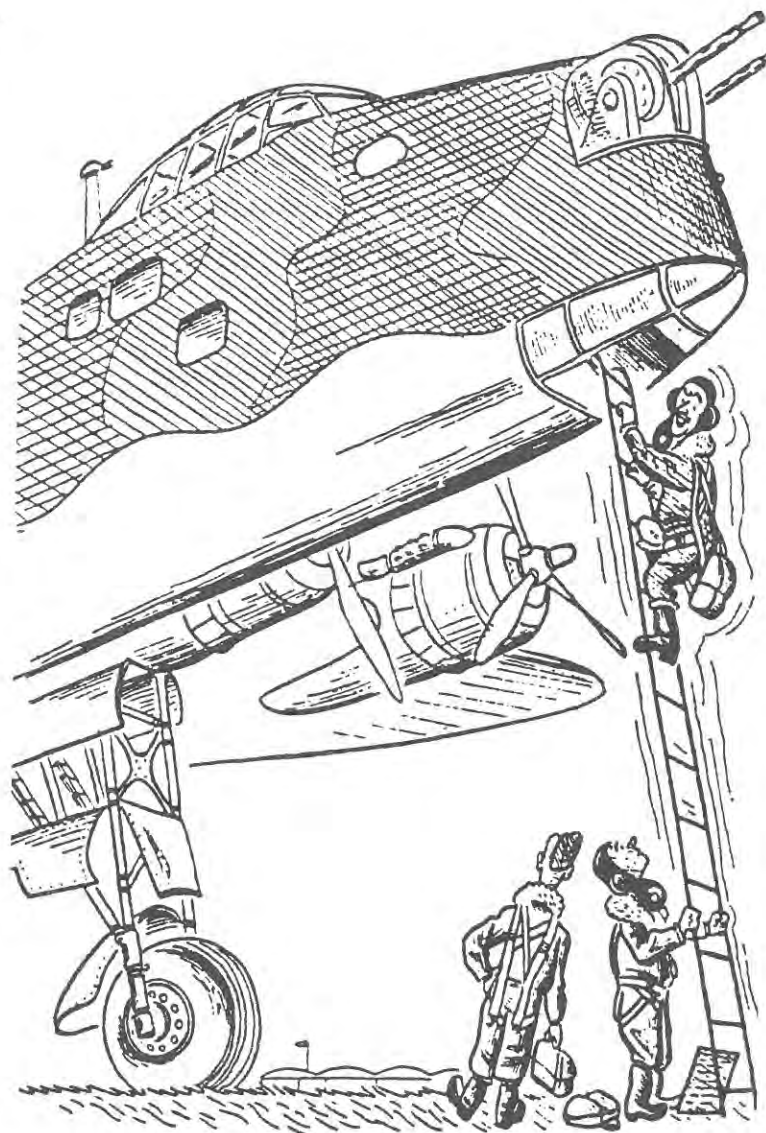
le Halifax a soudain d'autres performances et ce n'est pas pour déplaire à notre équipage qui ne pensent qu'à quitter au plus vite cet enfer. En s'éloignant de la zone, nos aviateurs observent encore le résultat de leur bombardement, ils ont bien travaillé car toutes les bombes explosent au centre des marquages rouges.

Ce sera le dernier raid important de la guerre sur Düsseldorf. La guerre et ses horreurs ont malheureusement éprouvé la population civile de la ville car après le raid, on y relèvera au moins 678 corps et plus de mille blessés. C'est principalement la partie nord de Düsseldorf qui fut touchée où plus de 5000 maisons furent détruites ou fortement endommagées.

Mais surtout, c'est l'industrie métallurgique et principalement les usines Rheinmetall Borsig AG qui prirent les coups les plus durs. De nombreuses installations y furent complètement détruites et plus de 50 autres bâtiments industriels plus ou moins sérieusement touchés. Les nœuds ferroviaires subirent aussi d'énormes dégâts ainsi que des dépôts de trams. Des destructions furent également observées dans les quartiers d'affaires et résidentiels de la ville où de nombreuses rues et artères principales furent bloquées par des débris ou des cratères. De nombreuses casernes et dépôts militaires furent également détruits ainsi que trois sites d'artillerie antiaérienne touchés de plein fouet.

Le retour de notre Halifax sera très mouvementé mais pour laisser un peu de suspense, nous vous raconterons la suite de ses aventures dans le prochain numéro.

Eric Dessouroux.



C'est sûr qu'en plein vol je me sens bien,
c'est seulement quand je grimpe à l'échelle que j'ai le vertige !!

Les bourgmestres

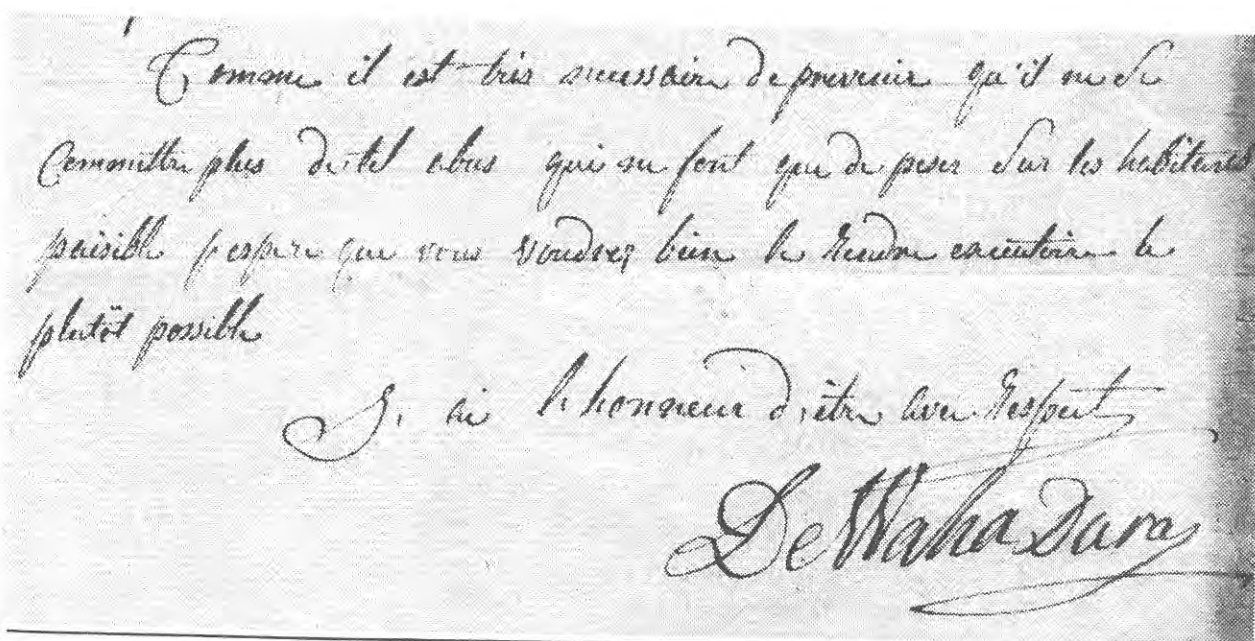
Résumé du chapitre précédent (Crespon No 32) : Le temps des bourgmestres est instauré en Belgique par les armées de la Révolution française. Le début est assez confus ; les premières lois communales ne sont que des amorces d'élections démocratiques. La période hollandaise (1815-1830) réorganise le système mais Guillaume Ier reste très autoritaire. La Belgique indépendante instaure enfin en 1836 un système où les mandataires communaux sont réellement élus. Mais les électeurs sont en nombres tellement réduits qu'ils peuvent être rassemblés dans une salle (tous les trois ans, le deuxième mardi d'octobre à dix heures du matin !) ; on en fait l'appel nominal avant que chacun ne remette son bulletin écrit, sur papier blanc, et fermé...

Auguste de Waha (1815-1845).

Le baron de Waha a eu, au travers des changements de régime, une longévité politique assez remarquable : maire, mayer puis bourgmestre pendant trente ans, de 1815 à 1845. Il faut y ajouter qu'il apparaît déjà comme conseiller communal en 1809 !

La notice biographique qui nous est parvenue est fort brève : " Auguste-Louis-Justin-Joseph de Waha est né le 5 novembre 1773, cinquième enfant de Louis-Arnold de Waha Duras et Françoise-Florence de Senzeille de Soumagne (Louis-Arnold est le seigneur qui entreprit la construction du château de Wierde en 1759 ; cette construction et une généalogie de la famille ont été publiées dans le No 15 d'octobre 93). Auguste de Waha a été membre des Etats Provinciaux et du Corps équestre de Namur où il a reçu le titre de baron en 1816. Ce titre pouvait être porté par sa descendance mais, comme ses cinq autres frères et sœurs, il n'a hélas ! procréé aucun héritier. Il est mort à septante deux ans, le 7 avril 1845.

Un document daté du 15 juin 1815 vous donnera un bel exemple de l'élégance de sa signature. Il s'agit d'une demande de paiement de logement de troupes à l'Arrondissement de Dinant. Plus tard, il signera " Le baron de Waha " les procès verbaux des conseils communaux.



Comme il est très nécessaire de prévenir qu'il ne se
commette plus de tel abus qui se font que de peser sur les habitants
paisible j'espère que vous voudrez bien le leur en certifier le
plutôt possible

J. ai l'honneur d'être avec respect
De Waha Duras

Lecture : «Comme il est très nécessaire de prévenir qu'il ne se commette plus de tel abus qui ne font que de peser sur les habitans paisible j'espere que vous voudrez bien le rendre exécutoire le plutô possible. J'ai l'honneur d'être avec respect...»

Le meilleur moyen d'avoir un aperçu de la vie de la commune est sans doute la lecture du registre des procès-verbaux du conseil communal. En ce qui concerne le baron de Waha le registre le plus ancien en notre possession commence le 6 janvier 1826. En voici quelques extraits représentatifs de 1827 à 1845. Ce sont littéralement des pages de notre histoire.

Il est très intéressant de donner ces extraits in extenso parce que cela permet d'apprécier dans toute sa saveur le style de l'époque.

1. Comment on «votait» en 1827 (séance du 6 décembre).

Rappelons d'abord que sous le règne de Guillaume Ier (nous sommes toujours dans notre période hollandaise) les édiles communaux étaient nommés pour six ans, mais renouvelés pour un tiers tous les deux ans. Les candidats, à choisir parmi les habitants les plus riches et les plus considérés, étaient élus par le conseil sortant. Ce procès-verbal nous montre comment fonctionnait cette élection.

Le conseil est assemblé conformément au règlement pour le plat pays de la province de Namur, approuvé par arrêté royal du 23 juillet 1825 dont l'article 12 prescrit l'époque de la sortie d'un tiers de l'administration au 2 janvier 1828.

Revu notre délibération du 10 avril 1826 par laquelle le sort désigne les noms des membres sortans, savoir Mrs Deferrare assesseur, Antoine André et Joseph Georges ; attendu le décès de ce dernier, il est remplacé par Antoine Geubelle

Mr le bourgmestre fait l'appelle nominal ; il se trouve six membres présens.

Les deux plus anciens conseillers, après les assesseurs, sont nommés pour composer le Bureau, savoir Joseph Meurice pour anoter le contenu des bultins et Louis Oger pour en tenir contrôle.

Ensuite le conseil vote pour la nomination d'un assesseur. Chaque membre dépose son suffrage clos et cacheté dans l'urne et s'y trouve six bultins nombre égal aux votans. Le dépouillement a produit le résultat suivant, savoir, à Mr Deferrare trois voix, Antoine Geubelle trois voix, Antoine André trois voix, Oger Louis une voix, Joseph Meurice une voix. Attendu qu'il y avait parité de voix on a formé un deuxième scrutin qui a produit le résultat suivant : à Mr Deferrare trois voix, Antoine Geubelle trois voix. Voyant également qu'il y avait parité le sort en a décidé et Mr Deferrare est nommé assesseur. Le conseil vote ensuite de la même manière par un deuxième scrutin pour choisir un conseiller ; les mêmes membres présens il se trouve six bultins nombre égal aux votans. Résultat, Antoine André atteint six voix, Jean-Joseph Toussaint quatre voix, Joseph Philippart deux voix.

Troisième scrutin pour un conseiller ; les mêmes membres présens, six bultins qui produisent à Antoine Geubelle cinq voix, Charles Baufays quatre voix, Louis Marion une voix, Laurent Dehoux une voix, Joseph Pierard une voix ; Antoine Geubelle est nommé. Finalement vu une lettre du Sieur Martin Massart par laquelle il donne sa démission de conseiller, le conseil pourvoit à son remplacement par un quatrième scrutin qui a produit les voix suivantes, savoir : Bertrand Bomal quatre voix, Thibaut Bauduin trois voix, Louis Oger Thirion deux voix, Danvoye deux voix, Henry Oger ? ? ? deux voix. Considérant que Mr Deferrare a obtenu au sort la nomination pour assesseur, qu'Antoine André, Antoine Geubelle et Bertrand Bomal ont obtenu une majorité de suffrages

ils sont nommés conseillers conformément à l'article 47 du règlement.
Le présent procès verbal a été clos les jour, mois et an que dessus.

Considérant que M^r Deferrare a obtenu au sort la nomination
pour assesseur, q' Antoine André, Antoine Goubelle et
Bertrand Bomal ont obtenus une Majorité de suffrages
ils sont nommés Conseillers conformément à l'article 47
du règlement
Le présent procès verbal a été clos les jour, mois
et an que dessus Lakaron De Wally P. Charlier
S. Ogier a. Goubelle, J. Maurice

Note de la main de Mr Deferrare : «Dans l'intérêt des administrés le Sieur de ferrare
assesseur observe que bertrand bomal qui a remporté le plus de voix ne sait lire ni
écrire».

Il signe «de ferrare de reppeau» et ne met pas de majuscules aux noms propres. Confir-
mation : les signatures de Mr Bomal au bas des procès verbaux ultérieurs sont manifes-
tement très laborieuses.

Assesseur est l'appellation des échevins de l'époque.

2. L'équipement des pompiers en 1829 (séance du 27 avril)

Considérant que les maisons de cette commune
sont très isolées et situées dans des
montagnes qui ne permettent pas
de faire usage des pompes, qui au
surplus par la position et le sol du
village, l'eau y manque pendant la
moitié de l'année, les pompes y
seraient donc d'une dépense inutile
Mais il serait bon d'avoir 18° suaps
d'acier doublé d'acier peint d'acier
restreint à Herde et à Andoy et à
au sort Bernard.

Vu une circulaire de Monsieur le Gouverneur... par laquelle il nous demande des renseignements sur le moyen de prévenir et d'arrêter les incendies et en outre de se procurer des pompes.

Considérant que les maisons de cette commune sont très isolées et situées dans des montagnes qui ne permettraient de pouvoir usage des pompes ; qu'au surplus par sa position et le sol du village, l'eau y manque pendant la moitié de l'année, les pompes y seraient donc d'une dépense inutile. Mais il serait bon d'avoir 18 seaux d'osier doublés de toile peinte dont six restraient à Wierde, six à Andoy et six au Sart Bernard. Nous n'avons aucun règlement concernant les incendies, nous avons cru que l'on en adopterait un provincial.

3. Un moulin à vent à Andoy (séance du 28 mai 1829)

Vu une pétition de Mr Adolphe Demoreau en date du 27 avril dernier tendante à être autorisé d'établir un moulin à vent à moudre le grain à l'endroit dit la perche à Andoy sur un terrain qui lui appartient.

Vu un procès verbal d'enquête de commodo et incommodo du 10 mai présent mois lequel ne présente aucune observation.

Le conseil est d'avis qu'il n'y a aucun inconvénient à accorder l'autorisation demandée.

On. Duchesnois, Vu une pétition de M^r Adolphe Demoreau en date du 27 avril dernier tendante à être autorisée d'établir un moulin à vent à moudre le grain à l'endroit dit la perche à Andoy sur un terrain qui lui appartient. Vu un procès verbal d'enquête de commodo et incommodo du 10 mai présent mois lequel ne présente aucune observation. Le conseil est d'avis qu'il n'y a aucun inconvénient à accorder l'autorisation demandée. Le présent procès verbal est approuvé ce jour, sous et sous que
Le Baron de Wierde de son côté
Antoine J. auvrié
Roger J. auvrié
B. J. BOUVIER
Le conseil communal
Dole, le 28 mai 1829

4. Il faudrait une école convenable (séance du 23 octobre 1829)

Le problème de l'école avait déjà été discuté au conseil du 5 mai. L'affaire progresse. On en est aux estimations financières mais rappelons qu'il faudra dix ans pour aboutir à la construction (voir le Crespon No 25).

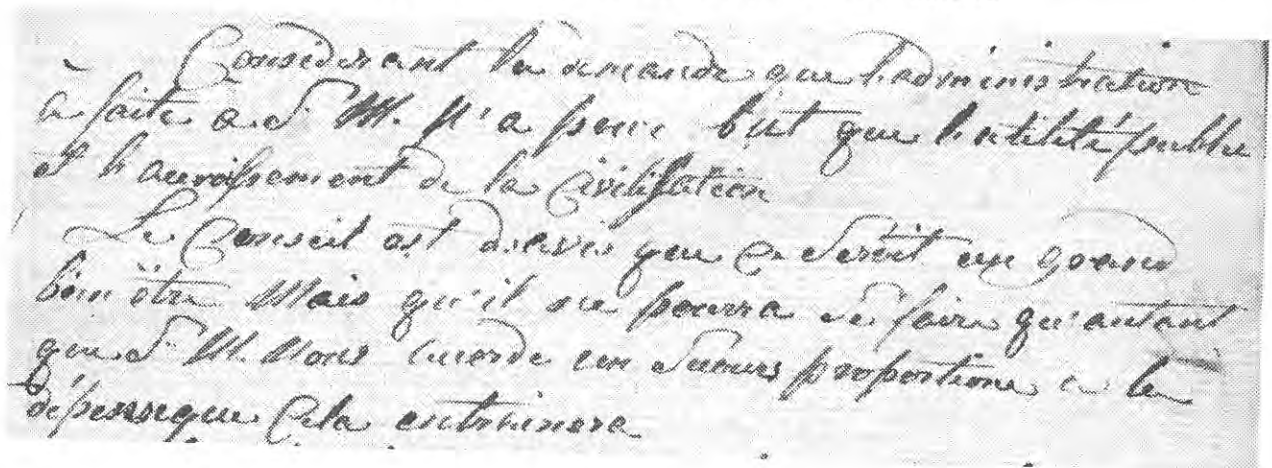
Vu une supplique adressée à Sa Majesté par l'administration communale de Wierde tendante à obtenir un secours par le trésor pour la construction d'une maison d'école
Vu le plan projeté et le devis estimatif fait par Lamury des ouvrages à faire s'élevant à

3311 florins. Vu enfin un autre devis fait par Ignace Simon, maçon et Cassart, charpentier, lequel ne s'élève qu'à 1936 florins.

Considérant que Mrs les députés des états nous accordent sur les revenus provinciaux la somme de 400 florins, que la commune propose, au budget de 1830, 400 florins et que les dons volontaires peuvent s'élever à 100 florins à quoi on pourra ajouter les charriages des matériaux qui peuvent se faire à la corvée lesquels sont évalués à 200 florins ; ce qui fait un total de 1100 florins.

Considérant que le devis du Sieur Samury peut être réduit de plus d'un tiers à cause que les matériaux se trouvent dans la commune tels que pierres, chaux, sables, pierres de taille, tuiles au lieu d'ardoises.

Considérant que la demande que l'administration a faite à Sa Majesté n'a pour but que l'utilité publique et l'accroissement de la civilisation le conseil est d'avis que ce serait d'un grand bien-être mais qu'il ne pourra se faire qu'autant que Sa Majesté nous accorde un secours proportionné à la dépense que cela entraînera.



Considérant la demande que l'administration a faite à S. M. n'a pour but que l'utilité publique et l'accroissement de la civilisation. Le conseil est d'avis que ce serait un grand bien-être mais qu'il ne pourra se faire qu'autant que S. M. nous accorde un secours proportionné à la dépense que cela entraînera.

Le secours demandé sera accordé par une autre Majesté et la décision de bâtir sera prise au conseil du 23 avril 1838.

5. Le choléra menace le village (séance du 12 avril 1832)

Vu une circulaire de Mrs les députés des états ... par laquelle ils nous engagent à prendre les mesures de précaution au sujet d'une maladie connue sous le nom de choléra morbus.

Considérant que cette maladie s'est déclarée dans un pays voisin l'on peut craindre qu'elle n'étende ses ravages jusqu'ici ; il faut donc prendre les mesures de précaution pour l'éviter autant que possible ; les premiers moyens reconnus par la faculté de Santé sont la propreté autant intérieure qu'extérieure des maisons, des rues, chemins, places publiques lesquels doivent toujours être libres, sans avoir aucune espèce de matière qui puisse infecter l'atmosphère.

Pour parvenir à cette fin, l'administration ordonne que toutes personnes habitans d'une maison, sans distinction des propriétaires ou locataires, sont tenus de faire dans les huit jours blanchir à la chaux tout l'intérieur de leurs maisons et les tenir continuellement dans un état de propreté.

Les chemins et places publiques, sur lesquels on dépose des fumiers ou autres immondices devront sans délai être enlevés...

Toutes personnes possesseurs d'animaux domestiques dont un ou plusieurs viendraient à mourir, ils devront les faire enterrer de suite dans une fosse, éloignée des habitations, assez profonde pour que l'animal mort soit recouvert d'un mètre de terre.

Si malheureusement le choléra venoit à se déclarer dans une maison, dès l'instant même, on devra en avertir le Bourgmestre pour que cette autorité en donne connaissance à la commission de Santé.

Pour parvenir à cette fin, l'administration ordonne, que toutes personnes habitant d'une maison sans distinction des propriétaires ou locataires, sont tenus de faire dans les huit jours blanchir à la chaux tout l'intérieur de leurs maisons, et les tenir continuellement dans un état de propreté. Les papiers et places publiques, sur lesquels au moyen de fumiers ou autres immondices seroient sans délai être enlevés et

... ..
Pour détecter les négligences et contrôler la situation, une sous-commission est désignée, composée des deux curés et de trois conseillers «lesquels pourront s'adjoindre à un médecin, un chirurgien et pharmacien si le besoin l'exige».

6. Un moulin à vapeur à Wierde (séance du 8 juillet 1833).

Vu une pétition du Sieur Antoine Marion, meunier à Wierde tendante à être autorisé à placer une machine à vapeur dans un bâtiment lui appartenant en cette commune, à portée de la route de Luxembourg.

Vu une information de commodo et incommodo, laquelle ne présente aucune opposition.

Considérant que l'emplacement de cette machine à vapeur se trouve éloigné de toute habitation, le conseil ne voit aucun inconvénient à l'établir et estime qu'il y a lieu à accorder audit Antoine Marion l'autorisation qui fait l'objet de la demande.

Voici une pétition du Sieur Antoine Marion, Meunier à Wierde tendante à être autorisé à placer une machine à vapeur dans un bâtiment lui appartenant en cette commune, à portée de la route de Luxembourg.

7. Une nouvelle église à Andoy (séance du 29 décembre 1835).

Vu une demande du conseil de fabrique d'Andoy en date du 1^{er} décembre 1835 à l'effet d'obtenir la cession du revenu de la location du bois communal d'Andoy, pendant un terme de dix années afin de subvenir aux frais de construction d'une église.

Le conseil reconnaissant l'urgence de cette construction et l'insuffisance des revenus de la fabrique est d'avis d'allouer une somme de cinq mille francs payable par dixième d'année en année à percevoir sur la location dudit bois communal.

Vu une Demande du Conseil de la fabrique d'Andoy
 en date du 12 décembre 1835, et l'offre d'obtenir la cession
 du revenu de la location du bois communal d'Andoy, pendant
 un terme de dix années afin de subvenir aux frais de
 construction d'une église.

Cette somme de 5.000 sera finalement empruntée par la commune à la Banque Foncière en donnant le bois communal d'Andoy comme hypothèque (séance du 24 avril 1839)

Le dossier de l'église d'Andoy va progresser plus vite que celui de l'école de Wierde : quatre ans plus tard, en 1839, l'église sera construite (voir le Crespon No 18).

8. Pour empêcher que l'église de Wierde ne s'écroule (séance du 28 décembre 1837).

Une demande de subside a été faite au gouvernement national et à la province (séance du 7 février 1837) : « ... nous osons espérer que le gouvernement viendra à notre secours pour le maintien d'un monument de plus de 1000 ans... ». Le conseil du 28 décembre acte la réponse favorable des autorités et analyse la situation financière.

À quoi il faut ajouter 1146 francs pour une	
Souscription agréée par les paroissiens	1146 " "
2° Le produit de la location des bancs et chaises de l'église	300 " "
3° Le produit des chaises particulières à raison d'un franc et demi chacune	75 " "
4° Excédant du budget de la fabrique pour l'exercice 1838	700 " 07
5° Montant fait à domicile nous ne connaissons pas le montant, nous le supposons à 300 francs	300 " "

Monsieur le bourgmestre nous communique une lettre des conseillers de la fabrique de l'église de Wierde tendante à obtenir un subside pour réparation à faire à l'église de ce lieu.

Vu une lettre de Mr le commissaire d'arrondissement, laquelle nous fait connaître que les frais pour la réparation projetée s'élèvent à la somme de 4440,49 francs

Que le ministre ainsi que la province paraissent disposés à donner chacun une somme de 1000 francs, à quoi il faut ajouter 1146 francs pour une souscription agréée par les paroissiens, le produit de la location des bancs et chaises de l'église : 300 francs, le produit des chaises particulières à raison d'un franc et demi chacune : 75 francs, l'excédant du budget de la fabrique pour l'exercice 1838 : 700,07 francs, une collecte faite à domicile, nous ne connaissons pas le montant, nous le supposons à 300 francs. Ce qui donne un total de 4521,07 francs.

Moyennant ces sommes les frais pour la dépense que se proposent de faire Mrs les

fabriciens se trouvent couverts, ayant même un excédant de 80,58 francs.
 Considérant que la pénurie des revenus ordinaires suffisent à peine à payer les dépenses, le conseil décide qu'il n'y a pas lieu d'acquiescer à la demande ci-dessus.

Hé oui ! C'était un temps que les gens de vingt ans ne peuvent pas connaître, un temps où l'on payait sa chaise à la messe du dimanche, où les chaises particulières, identifiées par une plaquette gravée, étaient rembourrées et tendues de velours rouge ; un temps, pas si lointain, où l'Eglise matérialisait la ségrégation : les hommes à droite et les femmes à gauche, les riches sur des chaises confortables et les pauvres sur des chaises ordinaires...

9. Les électeurs ne sont pas très nombreux (liste du 17 avril 1838).

Liste des citoyens domiciliés dans la commune de Wierde qui réunissent les conditions requises pour être électeurs aux Chambres.

N ^o d'ordre	Noms et prénoms	Etat ou profession	Date de leur naissance	Jurisdiction	Montant de leur contribution		Observations
				constitue ou ils paient leur contribution personnelle ou celle de leurs alloués	en francs	en centimes	
1	Wierde hubeau Jean	Cultivateur	8 mars 1775	Wierde	58	77	
2	Deyman Albert	rentier	11 juillet 1764	if	635	78	
3	DeWabe Auguste	rentier	5 juil- 1773	if	111	14	
4	Demman Adolphe	if	6 avril 1808	if	1711	31	
5	Dehouy Laurent	Cultivateur	23 juillet 1780	if	75	15	
6	Dejans Evaris	if	2 juillet 1755	if	54	77	
7	DeWierde J ^e Joseph	if	4 juillet 1790	if	45	05	
8	DeWierde Martin	if	22 juil- 1775	if	52	25	
9	DeWierde Joseph	if	13 juil- 1775	if	130	57	
10	DeWierde Antoine	Mouleur	17 juillet 1800	if	157	81	
11	DeWierde Joseph	Cultivateur	5 mars 1775	if	140	75	
12	DeWierde Jérôme	propriétaire	13 juil- 1765	if	120	43	
13	DeWierde Pierre	if	28 juil- 1775	if	65	68	
14	DeWierde Antoine	Cultivateur	4 mars 1772	if	58	21	

La liste comporte quatorze noms : huit cultivateurs, un meunier, deux propriétaires et trois rentiers. Le montant des contributions payées (la condition requise) va de 38 francs pour Antoine Geubelle, cultivateur à 1711 francs pour le chevalier Adolphe de Moreau, orthographié Demoreau et qualifié rentier.

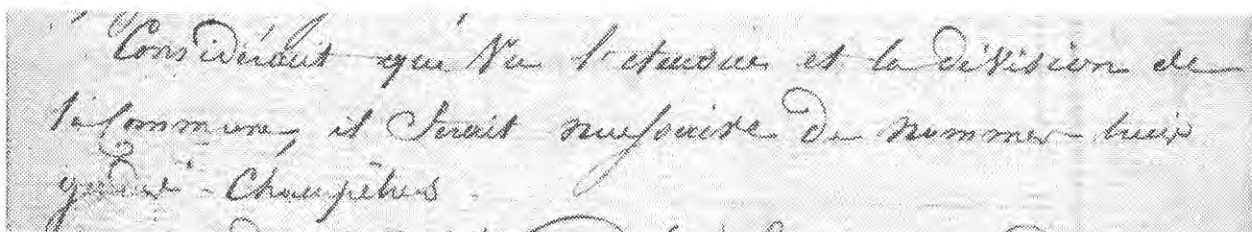
Liste des citoyens qui, d'après la loi du 30 mars 1836, réunissent les conditions requises pour concourir à l'élection des membres du conseil communal.

La liste comporte quarante-quatre noms : vingt-trois cultivateurs, deux curés, un marchand, quatre journaliers, trois rentiers, deux cabaretiers, un piqueur, deux gardes, deux meuniers, un aubergiste, deux propriétaires, un maréchal. Le montant le plus bas des contributions payées est de 16 francs pour un cultivateur.

Il est intéressant de comparer ces nombres d'électeurs (14 et 44) au nombre signalé dans un rapport du conseil communal de cette époque : " La commune de Wierde a plus de 1000 âmes de population ". Evidemment, ces 1000 âmes comportent beaucoup de femmes et d'enfants...

10. Les gardes champêtres (séance du 15 mai 1840)

Le Conseil Communal de Wierde, considérant que la place de garde champêtre est devenue vacante par le décès du Sieur Thomas Joseph Antoine ; considérant qu'il importe de pourvoir le plus tôt possible à son remplacement ; considérant que vu l'étendue et la division de la commune il serait nécessaire de nommer trois gardes champêtres ; il a d'abord été procédé à la présentation des sieurs Napoléon Joseph Polet et Pierre Servais pour la section de Wierde, aux appointements de 100 francs lequel sera spécialement chargé de la correspondance ; ensuite des sieurs Nicolas Dartet et François Pirot pour la section du Sart-Bernard aux appointements de cinquante francs. En troisième lieu il a été procédé à la présentation du nommé Nicolas Fondaire et Louis Oger pour la section d'Andoy lequel recevra un appointement de vingt-cinq francs.



Considérant que vu l'étendue et la division de la commune, il serait nécessaire de nommer trois gardes champêtres.

A la séance du 10 décembre 1842, changement de régime pour les gardes champêtres : seul Napoléon Polet reste garde champêtre en titre avec un traitement de deux cents francs (son salaire est doublé en deux ans !). Nicolas Dartet pour Sart-Bernard et Nicolas Fondaire pour Andoy sont conservés comme " gardes-adjoints-surnuméraires " ; on ne précise pas leurs émoluments.

11. Une tribune privée à l'église d'Andoy pour le chevalier de Moreau (séance du 13 novembre 1840)

La nouvelle église vient d'être inaugurée, le 27 juillet 1840. Cette tribune, construite à côté du chœur, permettra à la famille de Moreau d'assister aux offices comme dans une chapelle privée (voir le Crespon No 18)

Vu une délibération du conseil de la fabrique de l'église d'Andoy au sujet d'une demande faite par Mr le chevalier De Moreau par laquelle il demande l'autorisation de construire pour son usage une tribune joignant moyennant qu'il ferait la cession au profit de la fabrique d'un morceau de terrain lui appartenant pour agrandir le cimetière ; considérant que l'agrandissement du cimetière est une chose nécessaire à cause de la population toujours croissante de la paroisse ; considérant que l'emplacement demandé ne nuit en rien à la commune ni à l'architecture de l'église...le conseil est d'avis qu'il serait avantageux pour la commune d'accueillir la demande de Mr De Moreau.

Considérant que l'agrandissement du cimetière est une chose nécessaire à cause de la population toujours croissante de la paroisse.

Considérant que l'emplacement demandé pour la construction de la tribune ne nuit en rien à la commune ni à l'architecture de l'église.

12. L'instruction est gratuite pour les pauvres (séance du 10 septembre 1844).

...
Vu l'arrêté royal du 26 mai 1843 (qui impose aux communes d'assurer gratuitement l'instruction des enfants indigents); vu aussi le rapport du bureau de bienfaisance de cette commune duquel il résulte que n'ayant pour ainsi dire aucun revenu il lui est impossible de contribuer dans les frais de l'instruction des enfants pauvres ; décide de fixer à soixante-neuf le nombre des enfants qui recevront gratuitement l'instruction pendant l'année scolaire de 1844-1845.

(Vu l'arrêté Royal Du) 26 Mai 1843
Vu aussi le Rapport Du Bureau De
Bienfaisance de cette commune duquel il résulte que
n'ayant pour ainsi dire aucun revenu il lui est
impossible de contribuer dans les frais de
l'instruction des enfants pauvres
Décide
De fixer à soixante-neuf le nombre de
enfants qui recevront gratuitement l'instruction
pendant l'année scolaire de 1844-1845.

13. Remplacement du baron de Waha, décédé le 7 avril (séance du 28 avril 1845)

Le conseil communal de Wierde

Considérant qu'il importe de pourvoir au remplacement de Mr le baron de Waha en sa qualité de membre du conseil

Décide de fixer au jour du jeudi huit mai prochain la convocation des électeurs communaux à 10 heures du matin à la maison communale.

Les compagnons d'Auguste de Waha au conseil communal

En 1815 : Jacques Smet, François Pirot, Jean-Baptiste Dehoux, Godfroid Lannoy, Joseph Pirmé, Pierre Charlier, Joseph George.

En 1819 : Pierre Charlier, Albert Deferrare (échevins), Antoine André, Jacques Smet, Joseph George, Martin Massart, Louis Declaye, Joseph Meurice.

En 1821 : Louis Oger remplace Jacques Smet.

En 1827 : Antoine Geubelle remplace Joseph George et Bertrand Bomal remplace Martin Massart.

En 1830 : Adolphe Demoreau, Jean-Baptiste Morimont (échevins), Pierre Charlier, Joseph Meurice, Antoine André, Bertrand Bomal, Antoine Geubelle, Louis Oger.

En 1836 : Adolphe Demoreau, Jean-Baptiste Morimont (échevins), Antoine André, Bauduin Thibaut, Jérôme Sana, Jean-Joseph Hastir, Hubert Pirot, Antoine Geubelle.

En 1840 : Pierre Charlier remplace Antoine Geubelle.

En 1843 : Jean-Joseph Degives remplace Pierre Charlier.

Adolphe de Moreau (1845- 1848)

Adolphe de Moreau, chevalier, assume la fonction de bourgmestre à la mort de son prédécesseur et un arrêté royal du 8 juillet 1845 le nomme officiellement.

Il est né au château de Neffe le 3 avril 1808. A vingt-deux ans, il épouse sa cousine Pauline de Goër de Herve et les jeunes époux s'installent au château d'Andoy qu'il a hérité de ses parents (Charles-Joseph de Moreau de Bioul et Marie-Philipine Bodart) ; il y prend le nom de " de Moreau d'Andoy " pour se distinguer des " de Moreau de Bioul ".

Il est conseiller provincial de 1836 à 1839. C'est lui qui fait construire la chapelle Saint-Roch, au coin des actuelles rues Haybie et du Vieux Fermier, en reconnaissance de la fin d'une épidémie (la peste ?) qui avait causé la mort de quarante personnes à Andoy en 1840.

Autre signe de notoriété : il fréquente Monseigneur Pecci, nonce apostolique à Bruxelles qui deviendra en 1878 le pape Léon XIII.

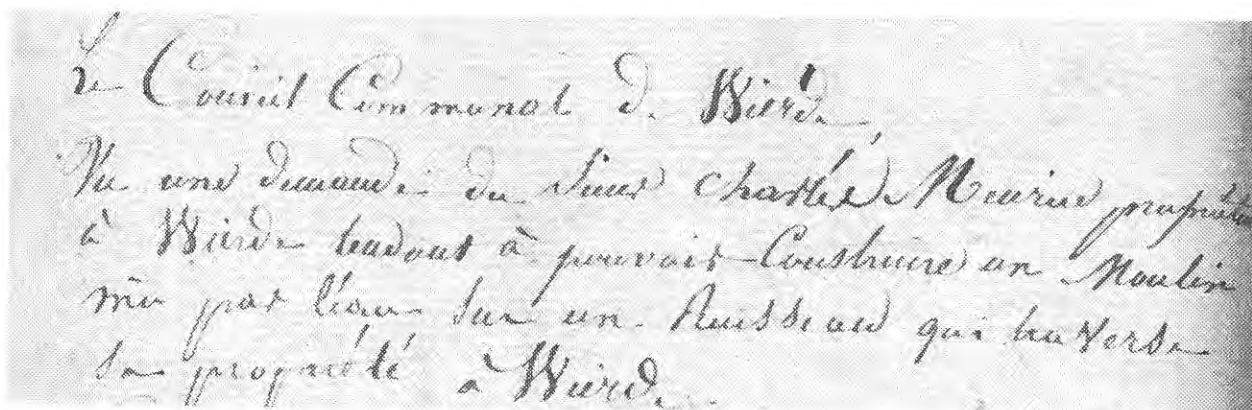
Voici quelques procès verbaux des conseils communaux qui jalonnent la carrière politique locale d'Adolphe de Moreau.

1. Un moulin à eau à Wierde (séance du 28 avril 1845)

Le conseil communal de Wierde,

Vu une demande du sieur ? Meurice propriétaire à Wierde tendant à pouvoir construire un moulin mû par l'eau sur un ruisseau qui traverse sa propriété à Wierde

.....
Considérant qu'il n'a été formé aucune opposition à la demande du sieur Meurice, est d'avis qu'il y a lieu d'accueillir favorablement la demande du sieur Meurice.

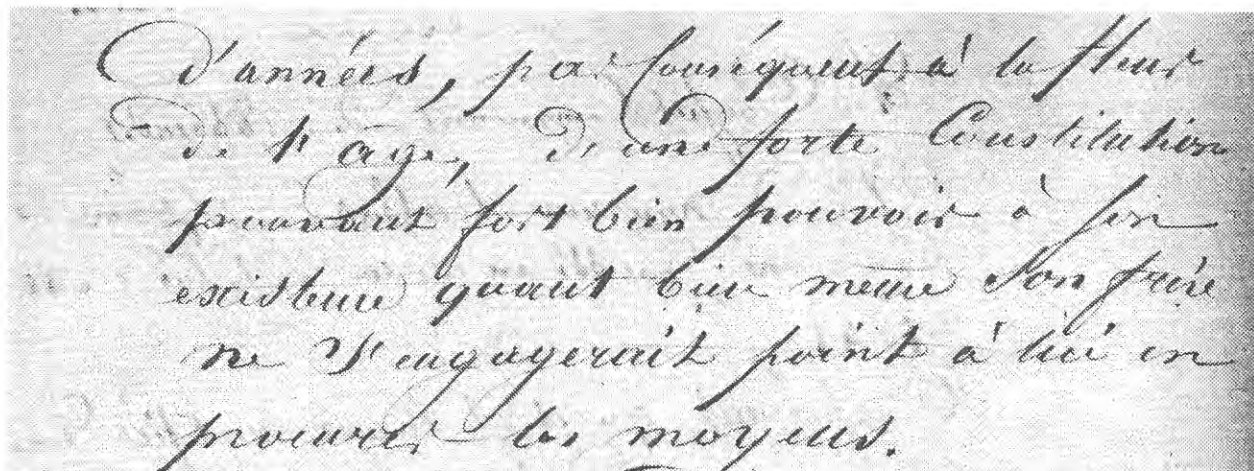


*Le Conseil Communal de Wierde,
Vu une demande du sieur Charles Meurice propriétaire
à Wierde tendant à pouvoir construire un moulin
mû par l'eau sur un ruisseau qui traverse
sa propriété à Wierde.*

2. Un condamné pour mendicité (séance du 20 mars 1846)

Le conseil communal de Wierde,

Vu la demande du sieur Pierre Joseph Robert, de cette commune, tendante à ce que son frère Hubert Robert soit élargi de la maison de sûreté de Namur où il se trouve détenu pour délit de mendicité ; considérant que ledit Hubert Robert est célibataire, d'une quarantaine d'années, par conséquent à la fleur de l'âge, d'une forte constitution pouvant fort bien pourvoir à son existence quand bien même son frère ne s'engagerait point à lui en procurer les moyens, est d'avis qu'il y a lieu d'accueillir favorablement la demande du pétitionnaire.

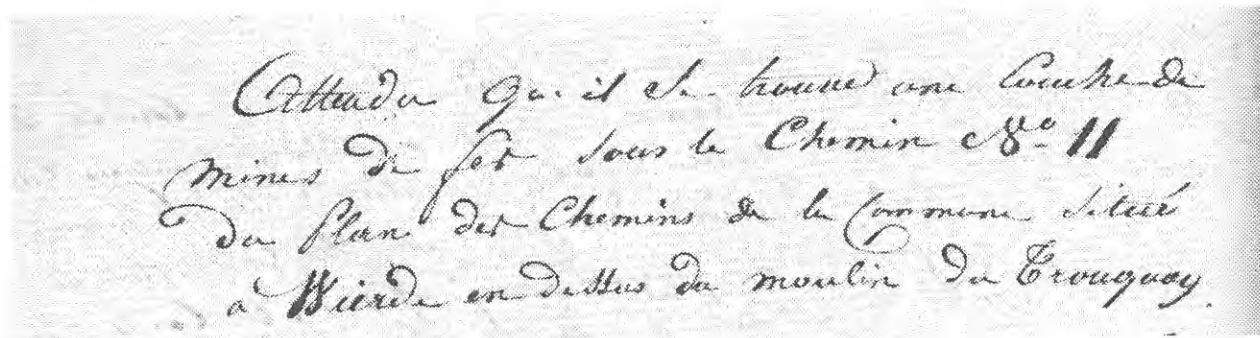


*D'années, par conséquent à la fleur
de l'âge, d'une forte Constitution
pouvant fort bien pourvoir à son
existence quand bien même son frère
ne s'engagerait point à lui en
procurer les moyens.*

3. Une mine de fer à Wierde (séance du 28 novembre 1846)

Le conseil communal de Wierde,

Attendu qu'il se trouve une couche de mines de fer sous le chemin No 11 du plan des chemins de la commune situé à Wierde en dessus du moulin du Tronquoy ; attendu que ce chemin n'est presque pas fréquenté ; considérant que ce serait un grand avantage pour la commune ; est d'avis et à l'unanimité qu'il y a lieu de demander l'autorisation de pouvoir extraire de la mine de fer sous le chemin dont il s'agit et autorise en même temps le collège des bourgmestres et échevins à faire tels marchés qu'il jugera convenir au mieux des intérêts de la commune.



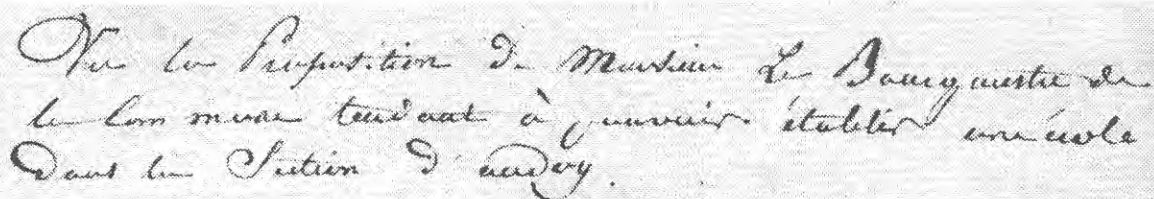
Attendu qu'il se trouve une couche de mines de fer sous le chemin n° 11 du plan des chemins de la commune situé à Wierde en dessus du moulin du Tronquoy.

4. Une école à Andoy. Première proposition. (séance du 28 novembre 1846).

Le conseil communal de Wierde,

Vu la proposition de Monsieur le Bourgmestre tendant à pouvoir établir une école dans la section d'Andoy ; attendu que le nombre des écoliers devient trop considérable pour l'école de Wierde et que tous les enfants en bas âge ne peuvent en hiver parcourir la distance qui sépare Andoy de Wierde ; considérant en outre que la section d'Andoy se charge de tous les frais dépendant de cette école, ne réclamant seulement qu'une part dans le subside alloué par la commune pour l'instruction des enfants pauvres ; est d'avis qu'il y a lieu d'accueillir favorablement la proposition de Monsieur le Bourgmestre.

Après avoir vu les lois et arrêtés sur la matière il a été procédé à un scrutin secret pour la nomination dont il s'agit : le sieur Joseph Bason, actuellement instituteur à Saint-Aubain, ayant réuni l'unanimité des suffrages, est nommé instituteur communal pour la section d'Andoy.



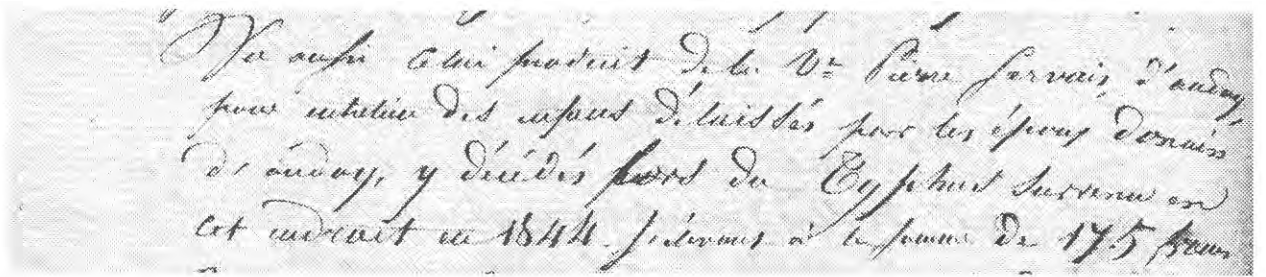
Vu la proposition de Monsieur le Bourgmestre de la commune tendant à pouvoir établir une école dans la section d'Andoy.

Attendu que le nombre des écoliers devient trop considérable pour l'école de Wierde et que tous les enfants en bas âge ne peuvent en hiver parcourir la distance qui sépare Andoy de Wierde.

5. Le typhus à Andoy en 1844 (séance du 17 novembre 1847)

Le conseil communal de Wierde,

Vu un état des sommes dues pour frais d'entretien pendant le deuxième semestre 1846 et le premier semestre 1847 de l'insensée Marie-Thérèse H. retenue à Gheel s'élevant à la somme de 258 francs ; vu enfin celui produit de la veuve Pierre Servais d'Andoy pour entretien des enfants délaissés par les époux Donain d'Andoy y décédés lors du typhus survenu en cet endroit en 1844 s'élevant à la somme de 175 francs... ..



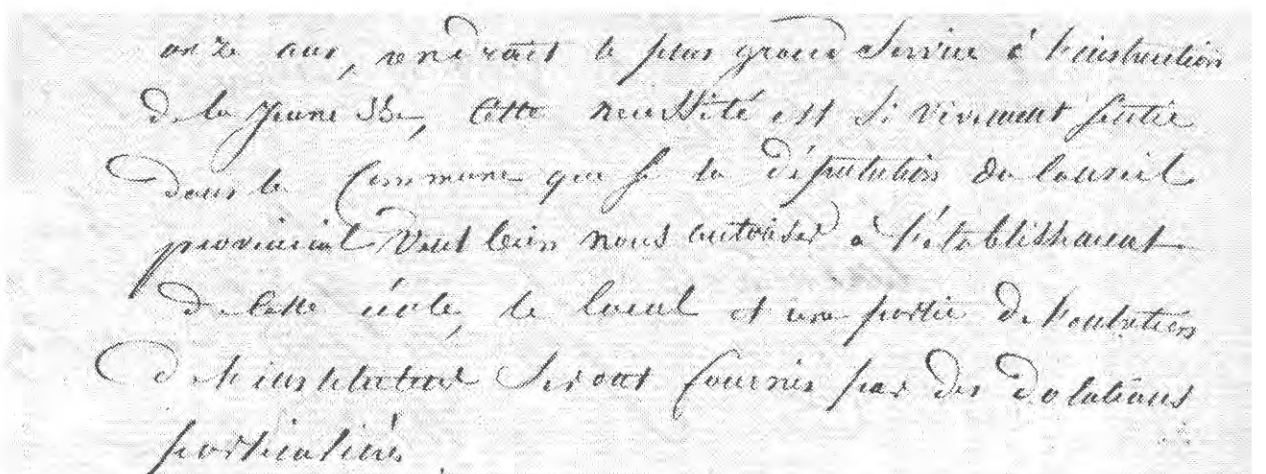
"Vu enfin celui produit de la veuve Pierre Servais d'Andoy pour entretien des enfants délaissés par les époux Donain d'Andoy, y décédés lors du Typhus survenu en cet endroit en 1844. s'élevant à la somme de 175 francs

Le reste du compte rendu est une requête au conseil provincial pour obtenir un subside de 400 francs " pour les d'entretien de ces infortunés ". Il semble que l'on parle beaucoup d'épidémies à cette période : le choléra en 1832, une épidémie non identifiée qui a fait quarante morts en 1840, le typhus en 44 !

6. Une école à Andoy. On insiste ! (séance du 17 novembre 1847)

Le conseil communal de Wierde,

Considérant que les soins tout particuliers que l'administration a donné à la formation de l'école communale de Wierde a eu pour résultat de faire désirer l'instruction par tous les enfants, que le nombre de demandes d'admissions gratuites est si grand que la salle actuelle et les soins d'un seul instituteur ne pourraient y suffire si toutes avaient été admises ; considérant que l'étendue de la commune est telle qu'il est impossible que les petits enfants des sections éloignées fréquentent l'école en toutes saisons ; le conseil est d'avis que l'établissement dans la section d'Andoy d'une seconde école destinée à recevoir les enfants en dessous de onze ans rendrait le plus grand service à l'instruction de la jeunesse ; cette nécessité est si vivement sentie dans la commune que si la députation du conseil provincial veut bien nous autoriser à l'établissement de cette école, le local et une partie de l'entretien de l'instituteur seront fournis par des dotations particulières.

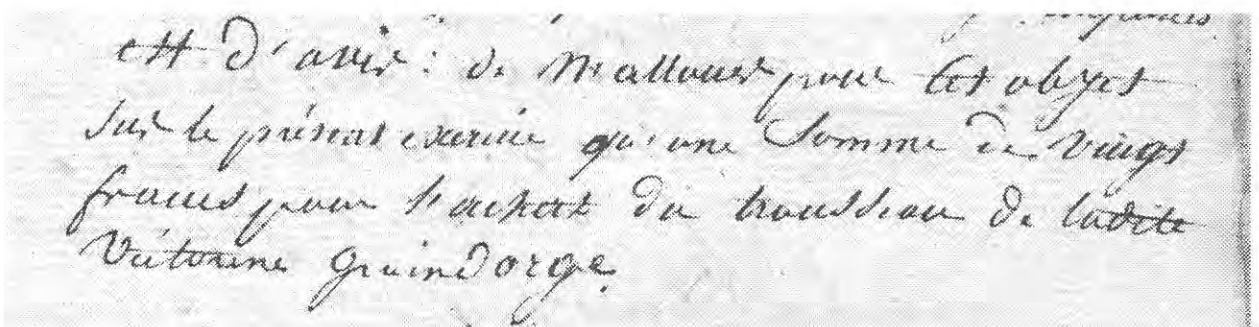


... et nous, nous rendant le plus grand service à l'instruction de la jeunesse. Cette nécessité est si vivement sentie dans la commune que si la députation du conseil provincial veut bien nous autoriser à l'établissement de cette école, le local et une partie de l'entretien de l'instituteur seront fournis par des dotations particulières.

Ces documents sur l'école d'Andoy sont à ajouter à l'étude sur ce sujet parue dans le Crespon No 27. Rappelons que les dotations particulières seront celles de la future veuve de l'actuel bourgmestre.

7. Un des derniers conseils présidé par Adolphe de Moreau concerne un subsidie à allouer " pour l'entretien de Victorine Graindorge à l'institut des sourds-muets de Namur " (séance du 17 janvier 1848)

Considérant que l'état actuel de nos finances ets loin de nous permettre de nouvelles dépenses nous oblige de solliciter des subsidies pour subvenir à celles qui nous sont déjà imposées est d'avis de n'allouer pour cet objet sur le présent exercice qu'une somme de vingt francs pour l'achat du trousseau de la dite Victorine Graindorge.



est d'avis: de M. Allouet pour cet objet sur le présent exercice qu'une somme de vingt francs pour l'achat du trousseau de la dite Victorine Graindorge.

Adolphe de Moreau meurt le 3 août 1848. Il a quarante ans !

Voici les noms de ceux qui pendant ses trois ans de maïorat ont siégé avec lui au conseil : Jean-Baptiste Morimont et Joseph Polet, échevins, Jérôme Sana, Antoine André, Jean-Joseph Degives, Jean-Joseph Hastir, Bauduin Thibaut.

Jean-Baptiste Morimont (1848-1861)

Jean-Baptiste Morimont entame sa carrière politique à vingt-quatre ans en devenant conseiller communal le 4 mars 1830 à la place de Louis Declaye. Le 16 novembre de la même année, il est nommé échevin avec le chevalier de Moreau. Il le reste jusqu'au 20 novembre 48, date à laquelle il est nommé bourgmestre en remplacement d'Adolphe de Moreau. Il en faisait les fonctions depuis sa mort, en août. Il le restera jusqu'au 22 février 1861.

Nous ne connaissons pas grand chose de sa vie privée. Dans la liste des électeurs du 17 avril 1838 il est signalé comme cultivateur à Sart-Bernard, né le 1^{er} janvier 1806 et payant des contributions de quatre-vingt quatre francs, avec comme observation : " délégué par sa mère ", dame Marie-Joseph Morimont, elle-même propriétaire et rentière.

Nous n'avons pas beaucoup de chance avec Mr Morimont. Il n'a guère laissé de traces personnelles, contrairement aux nobles qui l'encadrent, et les procès-verbaux des conseils de 1852 à 1861 sont absents des archives.

1. Un des premiers conseils qu'il dirige, le 24 août 1848, concerne la nomination de Marie Droyer comme institutrice communale à Andoy.

Le conseil communal de Wierde,

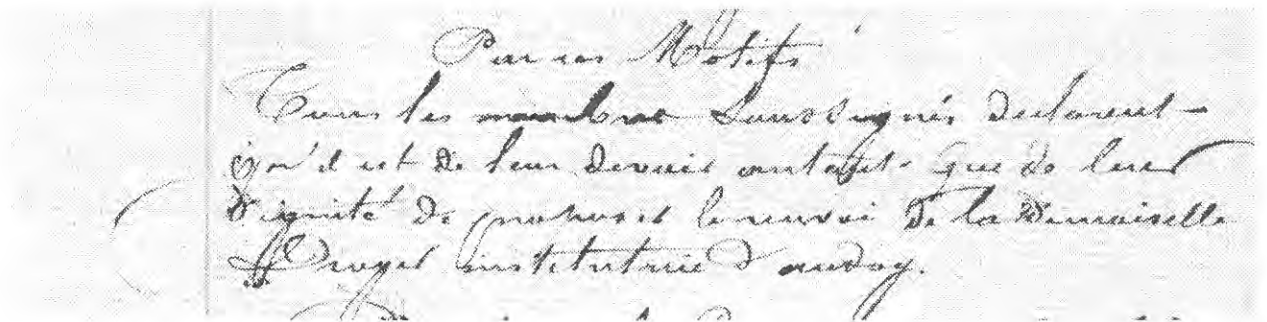
Vu la lettre de monsieur le Commissaire de l'arrondissement de Namur en date du 25 mars dernier, annonçant que le département de l'intérieur autorise la création immédiate d'une école communale au hameau d'Andoy ; considérant que cette école a été demandée uniquement pour les enfants du sexe appartenant à cette section et pour les petits garçons de la dite section ... ; considérant aussi qu'il suffit pour l'école d'Andoy d'une institutrice dont les émoluments seront moins considérables que ceux d'un instituteur ; considérant qu'il résulte d'un scrutin secret que la demoiselle Marie Droyer qui convient parfaitement pour remplir les fonctions dont il s'agit a obtenu six suffrages sur six membres qui se trouvent présents à la séance arrête : le gouvernement est prié d'autoriser la nomination de cette demoiselle Marie Droyer à la place d'institutrice communale d'Andoy. Expédition de la présente sera adressée à Monsieur le commissaire d'arrondissement de Namur avec prière d'y donner la suite nécessaire.

*Considérant qu'il suffit pour l'école
d'Andoy d'une institutrice dont les
émoluments seront moins considérables
que ceux d'un instituteur
Considérant qu'il résulte d'un scrutin
secret que la demoiselle Marie Droyer
qui convient parfaitement pour remplir les
fonctions dont il s'agit a obtenu
Six... suffrages sur six
Membres qui se trouvent présents à la
séance.
arrête :*

2. L'enthousiasme des édiles pour Mademoiselle Droyer sera bref ; un an et demi plus tard, ils proposent son renvoi d'une manière fort solennelle (séance du 9 décembre 1849)

Considérant que la conduite de la demoiselle Droyer institutrice à Andoy porte tous les habitants de cette section à se plaindre fréquemment près des membres de l'administration dont les prières et les injonctions à cette demoiselle n'ont pu la ramener à ses devoirs ; considérant que cette demoiselle se refuse à recevoir les enfants de Ferdinand Dernelle qui sont admis à l'instruction gratuite, basant son refus sur le prétexte que ces enfants n'auraient pas payé ce qu'ils lui devaient en 1848 ; considérant que

loin de déférer aux ordres de l'administration elle menace même de leur interdire l'accès de sa classe ; considérant que plusieurs fois cette institutrice a été rappelée à ses devoirs sans aucun succès ; considérant en outre qu'elle refuse de recevoir les élèves admis à l'instruction gratuite en proclamant publiquement que la liste certifiée conforme est fautive de même que celle formée par le conseil ; considérant enfin que les propos de l'institutrice à l'égard des administrateurs de la commune ne tendent qu'à lui attirer le blâme et la déconsidération publique ; par ces motifs, tous les membres soussignés déclarent qu'il est de leur devoir autant que de leur dignité de proposer le renvoi de la demoiselle Droyer institutrice d'Andoy.



*Par ces motifs
Les membres soussignés déclarent
qu'il est de leur devoir autant que de leur
dignité de proposer le renvoi de la demoiselle
Droyer institutrice d'Andoy.*

C'était un fameux caractère Marie Droyer. Non seulement elle ne sera pas renvoyée mais elle va résister pendant onze ans à la coalition mairie-cure-château (voir Crespon No 27).

Les autres procès verbaux disponibles concernent les problèmes courants de la commune : suppressions de sentiers, assistance publique, difficultés financières...

A signaler qu'à la séance du 2 novembre 1849 Hubert Gillain, de Jambes, est nommé secrétaire communal en remplacement du sieur Polet décédé. La signature de Joseph Polet apparaît déjà en 1826 sous le règne d'Auguste de Waha.

Le conseil communal au temps de Jean-Baptiste Morimont.

Le 20 novembre 1848, en exécution de la loi du 1^{er} mai 1848, le conseil communal est intégralement renouvelé : Joseph Polet et Jean-Joseph Degives, échevins, Hubert Pirot, Antoine André, Jean-Joseph Jacques, Jean-Joseph Hastir, Bauduin Thibaut, Jérôme Sana. Joseph Polet cumulait les fonctions d'échevin et de secrétaire.

En 1850, Valet Thiry remplace Joseph Polet et Jean-Joseph Jacques devient échevin.

En 1851, Hubert Pirot remplace Jean-Jacques Degives comme échevin.

Les noms de Sautré et Cuvellier apparaissent ensuite mais ils sont difficiles à situer (probablement en remplacement de Thibaut et Thiry).

Le 22 février 61, quand il est remplacé comme bourgmestre par Léopold de Moreau, Jean-Baptiste Morimont reste conseiller ; il sera encore réélu une fois le 24 janvier 64, mais le 1^{er} janvier 1866, il sera remplacé par Edouard Cuvellier. Cet échec décidera de la fin de sa carrière politique; il aura participé au conseil communal de Wierde pendant trente-six ans.

Géo Donnet.

Solitaire, sauvage et vagabonde :

Jacqueline Blondiaux (autoportrait)

220 kilomètres ?

de chaussées romaines et de rafraîchissantes fontaines.

de champs de tournesols et d'arbres-parasols.

de cailloux mérovingiens et de fromages bénédictins.

de cerises maraudées et de chapelles abandonnées.

de chardons envahissants et de lézards ondulants.

de grenouilles géantes et de rivières bondissantes.

etc. etc. etc...

Ainsi, Jacqueline a beaucoup marché, beaucoup admiré, beaucoup rêvé. Tout cela a commencé quand elle avait quinze ans...

«Ce petit roi, c'est moi, à quinze ans, quand il m'arrivait de faire l'école buissonnière trois fois par semaine... Ce petit garçon avec son chapeau de papier (pour faire croire qu'il s'en fout ?) et son sabre de bois (avec lequel il sait très bien qu'il ne défendra rien du tout !), c'est moi, bien sûr. Il lui fallait un sparadrap, parce qu'on ne fait pas de révolution sans se faire mal. Et ces trois pauvres fleurs, dont il ne sait que faire mais qu'il voudrait pouvoir offrir au monde entier- trois petites tulipes rouges.

L'essentiel, c'est cette fenêtre... Alors ? le petit garçon sort-il du monde des pommiers et des cerisiers en fleurs pour entrer dans celui des ronces et des orties ? ou est-ce le contraire ? Et ce château (inaccessible ?) dans les nuages : en vient-il ou y va-t-il ?»

Ce "petit roi" elle l'avait dessiné pour l'affiche d'une comédie que nous avions écrite pour la fête scolaire d'Andoy, en 89, sur le thème de la révolution française.

Est-elle restée ce petit roi de quinze ans qui, chaque fois qu'il en avait l'occasion, par-

tait «en randonnée» avec son petit sac à dos (il contient tout ce qui peut dépanner en toutes circonstances, de la trousse de secours aux chaussettes de rechange, du papier Jules aux horaires de train, du nécessaire de couture aux timbres-poste et adresses utiles...et à la couverture de survie...j'en ai déjà perdu deux à emballer des victimes d'accident en attendant l'ambulance...).

«Ce matin encore, en descendant les Tiennes par le chemin du Vieux Jules, je me disais que mon grand défaut, c'est de m'émerveiller de tout comme si c'était chaque fois la première fois : c'est ma réalité solitaire-sauvage-et-vagabonde !

J'ai découvert des petits coins de paradis sur la terre, dont il ne faut peut-être pas révéler l'existence à n'importe qui.

Peut-être faut-il mériter de les découvrir ? Et puis, sur mes chemins vagabonds, j'ai rencontré tellement de gens extraordinaires

(qui selon les critères d'ici et de maintenant n'étaient sans doute que des «ratés»).

Parfois, je regrette d'avoir suivi seule tous ces chemins vagabonds...mais si je n'avais pas été seule, l'esprit hors du temps, le cœur hors du monde, aurais-je rencontré tous ces autres solitaires ?»



Dans les pas de Jean Giono

Je ne sais plus si c'était en 1969 ou en 70, en mai ou en juin : tant pis pour la "réalité historique".

Je ne sais plus si je suis passée, cette année-là, par Simiane-la-Rotonde et Revest-des-Brousses ou par Revest-du-Bion et Banon : tant pis pour la "réalité géographique".

Je ne sais plus si c'était des asphodèles ou des platanthères qui fleurissaient autour de Saint-Martin-les-Eaux : tant pis pour la "réalité botanique".

Mais je n'ai pas oublié le vieux monsieur qui m'a appris à lire avec les pieds, des pieds innocents !

? 1969-1970

Dans ma "lointaine jeunesse", j'ai beaucoup voyagé. Toujours à pied. C'est le seul moyen de voyager vraiment. J'ai rencontré des bergers et des braconniers, des ermites et des bûcherons, un ferrailleur qui avait connu personnellement Hachiauel, un charbonnier qui traduisait Homère à livre ouvert, deux hommes de Co-Haquin, une femme de six mille ans, et... un poète ? Tous ces gens que l'on ne croise jamais quand on se déplace en voiture ou en avion, en train ou en navette spatiale...

Je me souviens du vieil homme tout gris, et de son vieil âne tout blanc, rencontrés au fond du sinistre ravin de la Beite ; il descendait de son haut-plateau désolé, une fois par mois, pour acheter le journal, pour avoir des nouvelles fraîches, ...

Je me souviens de la vieille dame, tout en sourires, croisée dans la Grand-Rue de Vézelay ; elle me disait : "la Belgique ? oui, j'y vois : c'est un tout petit royaume entre l'Espagne et l'Angleterne."

Je me souviens du vieux fou. Seul, dans un hameau abandonné depuis longtemps, accroché au bord de la Clue de Rouaine ; il injurait ce qui avait été un torrent... et n'était plus qu'un maigre filet d'eau, tout au fond de la clue. Seul, dans une maison branlante, au milieu de tous ses livres ; il m'a offert de partager son ragoût de (vieux) corbeau aux châtaignes, en échange de ma pomme et de mon bâton de chocolat... ou de mes oreilles tout attentives à ses considérations sur les Bucoliques de Virgile ?

Je me souviens de la vieille, moine et cassée, surgie soudain d'entre les herbes rousies, sur les pentes du Haute-Froid, à des kilomètres de rien ; elle m'a raconté la création du monde en six mille ans, comme si elle y avait personnellement assisté, à moins qu'elle n'y eût présidé ?

Je me souviens...

Mon souvenir le plus précis, le plus vivant, c'est la rencontre du vieil homme au petit chien ; souvenir tellement vivant que des phrases entières de l'inconnu chantent encore dans ma tête, "avec l'accent".

C'était il y a vingt ans ? C'était à la fin du printemps... ou au début de l'été ?

Des amis m'avaient emmenée à Avignon...

Après la visite du Palais des Papes (dont les cuisines m'avaient tout particulièrement impressionnée), après une danse de Siaux sur le célèbre pont Saint Bénézet (où l'on n'est pas vraiment obligé de danser tous en rond !), après un petit vin blanc (sec) sous les platanes de la Place de l'Horloge (que hantent des chats multicolores et malingres...), les amis avaient continué leur route vers les plages italiennes (oserais-je ajouter : "où l'on bronze idiot" !?)

Moi, j'avais pris le car pour Carailhon. C'était là, dans les fleurs jaunes des melons, que l'aventure commençait pour moi : c'était à pied, mon petit baluchon sur le dos, que je poursuivais mon voyage.

Une piste caillouteuse et zigzagante me conduisit aux Hautes-Plaines, tête de proue de la Montagne du Lubéron. Par des sentiers de cailloux tout blancs, où dansaient les tâches bleues de l'ombre maigre d'arbrisseaux tout rabougris, je partis à la découverte d'Appèdes, Ménerbes, Bonnieux... villages et forteresses en ruines, rappelant la persécution des Vaudois réfugiés dans la "montagne bleue".

Je fis un détour par Crauillon : le Colorado en Provence ! Des carrières d'ocre étendent leur somptueux décor de draperies rouges, orange, parfois grenat... sous la dentelle noire des pins.

Je revins vers Apt, capitale du fruit confit, bapje au fond de la verte

vallée du Cavalon.

Je remontai sur la Crête du Lubéron, par les ganigues semées de boires, curieux abris de forme conique, faits de pierres empilées, datant... de la nuit des temps? Je montai jusqu'au Haute Nègre, point culminant, d'où la vue s'étend sur "haute" la Haute-Provence.

Je descendis enfin, entre les vignes, vers Lauvmarin, au bout de l'étréte et fraîche Combe de l'Aigue Brun.

Lauvmarin. C'est là qu'est enterré Albert Camus. C'est là que Henri Bosco situe "L'enfant et la rivière". C'est là qu'on m'accueillit, dans une grande maison pleine de musique - des hautbois! -, d'une façon extraordinaire... parce que j'avais un "diòle d'accent",? ou parce que j'avais un "joli" coup de soleil sur le nez? ou parce qu'un petit bouquet de saxifrage était planté dans la poche de mon sac à dos?

C'était tout à côté des entrepôts de la coopérative viticole: c'est à Lauvmarin que j'ai goûté le vin des Côteaux du Lubéron...

Et puis, je repris la piste des Crêtes... pour trois jours de solitude, sur laquelle veillaient des géants immobiles: à ma gauche, le tas de cailloux du Mont Ventoux, toujours tout blanc; à ma droite, le massif de la Sainte Baume, et la Sainte Victoire, mauves, ou violets, selon l'heure; et, au bout de ma route, la Montagne de Lune, noire? ou bleue? - disons: bleu-noir ou noir-bleu!

Imposants navires émergeant du moutonnement de vagues vertes et grises des collines.

"Vous avez fait vos classes en paradis, me souffle le fantôme de Giono, et passé vos examens d'Ecole Navale devant Dieu le Père, il y a des milliers d'années... et vous êtes capitaine..."

C'est vrai que, tout seul sur la crête d'une montagne, on n'a plus tout à fait les pieds sur terre!

En quittant Lourmarin, j'avais rencontré un vigneron qui m'avait raconté, en provençal, une bien longue histoire à laquelle je n'avais évidemment rien compris. En arrivant à Manosque, j'étais abordé par un gendarme, qui me demandait si je n'avais pas croisé, "là-haut", des "touristes égarés". Il ne me considérait pas, apparemment, comme une "touriste égarée" ! à cause de mon petit chapeau tout délavé par la pluie ou le soleil ? ou de mes bottines égratignées par les cailloux ?

Non ! je n'avais rencontré personne ! En trois jours de marche solitaire, en soixante kilomètres de sentiers vagabonds ... Que des abeilles ivres butinant dans les étoiles roses du thym et des lézards qui se faufilaient sous les sauches noires des bruyères ; des pins rachitiques et quelques chênes torchés ; et des cailloux, des cailloux, et encore des cailloux, tout blancs, étincelants sous le soleil ; et le vent, le vent, et toujours le vent, qui fait oublier que le soleil brûle !

Et le silence, qui crépite de mille petits bruits.

Je fis une halte à Manosque, bien sûr. Le temps d'aller voir la Durançe se croiser les bras dans son grand lit de gravier ; de soigner mes "jolis" coups de soleil ; de déguster une bolémienne, une faugasse et des croquants ; des pieds paquets, un petit pleadon et un pain chaudon.

Manosque. C'est là que ... Non, je ne vais parlerai pas de Qiono ! (?)

Je me trouvais à quelques kilomètres au Nord de Manosque, au Col de la Hort d'Imbert. (Relisez donc Qiono : "Colline", La source maudite, dont parle le vieux Janet, cache dans le Vallon de la Hort d'Imbert !)

J'étais assise sur mon sac à dos. Je consultais ma carte. Je savais qu'à Veynes, dans le Dévoluy, je pouvais prendre un train de nuit, ce qui me permettait de "gagner" un jour de vacances. (Tant que vous en êtes à faufiler dans votre bibliothèque, relisez aussi : "La soupe aux herbes sauvages" d'Emilie Carles : c'est au Restaurant de la Gare, à Veynes, que la jeune inshi-

lutrice et son futur mari, "l'amaraliste", s'offrent un petit questionnaire, un ben-chedi Saint !)

Je comptais traverser le plateau de Ganagobie, la Montagne de Lune (non, le fantôme du vieux Dominici ne m'effrayait pas !), remonter la vallée de la Buech (par une des routes des bergers, au temps où les moutons ne transhumèrent pas encore en esnuions).

Tout à coup, j'ai senti une présence : un vieil homme aux cheveux blancs, vêtu de velours usé, était appuyé sur un bâton ; il suivait du regard le voyage de mon doigt sur la carte. Un petit chien, blanc et rauc, docile et silencieux, était assis à côté de lui.

"Où allez-vous ?" me demanda le vieillard.

J'expliquai mon itinéraire, mon problème de train.

Il regarda vers le nord, septique. Il se tourna vers l'ouest, ses yeux raiaient.

Il me dit qu'en cette saison, et que si je n'avais que quelques jours devant moi, il fallait traverser le grand plateau. - Qu'en ce début d'été, il était encore tout en fleurs. Qu'il était "d'or jaune et bleu azur" (la potentille et la petite gentiane ?), "d'or vert et bleu tendre" (le génevrier et la globulaire ?), "d'or rose et bleu lavande" (l'orchis et la vipérine ?). Alors qu'en été, il était ^{une} tout rose.

Il me dit encore qu'il valait mieux revenir en automne "pour aller à la rencontre de la ^{montagne} forêt". Qu'à l'automne, la forêt "affichait toutes ses couleurs, dégagerait toutes ses odeurs, chanterait ses chants les plus heureux".

Il me montra quelques repères sur la carte, pour traverser le grand Plateau de Vaucluse et atteindre la vallée de l'Ouvèze, au-delà du Mont Ventoux. Et il ajouta : "Dans la vallée du Rhône aussi, vous trouverez tous les trains que vous voulez !"

Et puis, il me dit qu'il devait rencontrer un ami, du côté de Saint-Martin-les-Eaux... (Relisez donc Giono : "Le Serpent d'étoiles". C'est à Saint-Martin-les-Eaux qu'habite César Escoffier, le potier !) ... et que, si cela ne me dérangeait pas, il ferait un bout de chemin avec moi, "pour me mettre sur la route du grand plateau".

Par un mauvais sentier haut en lacets, à travers un bois de chênes verts et de châtaigniers, il m'emmena au fond d'un vallon sauvage. Tout en marchant, son petit chien trotinant toujours devant nous, il me racontait "son" plateau, comme s'il l'avait parcouru mille fois, en tous sens, en toutes saisons: les cyprès qui chantent avec le vent, à l'entrée des fermes; les aires, aplanies sous les sabots des chevaux, où l'on battait le grain; l'or blond des maisons et la mer mauve du lavandin sous le nuage bourdonnant des abeilles; le "grand désert", autour de Saint-André-de-Villesèche; le vent d'hiver "qui vous gèle le sang et vous transperce la charpente"...

Dans ma petite tête, je me disais que cet homme-là était poète... ou amoureux fou de "son" plateau - ce qui revient au même, non? Et j'écaulais de hautes mes oreilles!

Souvent, il s'arrêtait, pour me montrer, du bout de son bâton, un camésisier ou des asphodèles, un insecte étrange ou des empreintes se dirigeant vers le murmure d'eau claire. Et je regardais de tous mes yeux!

(Je crois bien qu'il nous a fallu deux bonnes heures pour faire trois ou quatre kilomètres!)

À un embranchement, il m'indiqua le chemin des Rimayon et de Vachères (Relisez donc Grimo: "Regain". C'est dans la côte de Vachères que les voyageurs descendent de voiture pour soulager les chevaux!)

Il me quitta, me souhaitant, bonne route, et, après avoir hésité un instant, me dit:

"Le pays, il faut le lire avec les pieds. Il faut avoir des pieds innocents.."

Je me dirigeai vers le vallon d'ombre et de rochers du Grand Vallat, au flanc du gros Rimayon, traversai Vachères, et, par Simiane-la-Robonde, Revest-du-Bion, la Montagne d'Albrion, j'atteignis la vallée de l'ouvière, par le Col des Aires et le Col de Fontaube.

Je m'étonnais régulièrement de la précision avec laquelle le vieil homme m'avait décrit "son" plateau. Et je méditais (doulousement?) sur

l'innocence de mes pieds !!!

Quelques jours plus tard, dans mon triste bureau peint en vert hôpital, je reprenais le travail, la tête pleine de pimprenelle et de romarin, d'amandiers et de génévriers, de cigales et de lézards, de cailloux et de soleil ... et de la voix chantante du vieil homme de Hanouque.

Quelques années plus tard, relisant "Rondeur des jours", je constatais que le chemin que m'avait indiqué le vieil homme au petit chien est tout pareil à celui suivi par Qiono dans "Provence". "Tout pareil" ... ? il me semble qu'on ne comprend vraiment "Provence" que quand on l'a lu "avec les pieds" ...

... et je songeais à une phrase de Qiono - dans "Aux sources même de l'espérance" : "Nos pieds aspirent à marcher dans l'herbe fraîche ..."
... nos pieds "innocents" ?

Alors, ce vieux monsieur, était-il le fantôme de Qiono ? ou alors, connaissait-il tout Qiono "par cœur et sans fautes", encore bien mieux que moi ? ou bien, était-il "seulement" (!) amateur fou de son plateau ?

Jacqueline Blondiaux

je vous écris pour vous dire
que je n'ai rien à dire

ce matin
l'aube couleur de citron
sur le blanc d'une nuit de gel

ce matin
le froid piquant
comme jus de citron
sur la dernière équatigère que l'on s'est faite



ce matin
dans le blanc de l'air
les feuilles rouges de l'amélanchier
- trois feuilles encore ! -
rouges... - ponceau ?
flammées d'orange, veinées de bleu

ce matin
au-dessus de la meuse
d'un ruban de brouillard couleur d'étain
- ou de plomb ? -
émergent dans le bleu
les squelettes noirs
de fantômes d'arbres

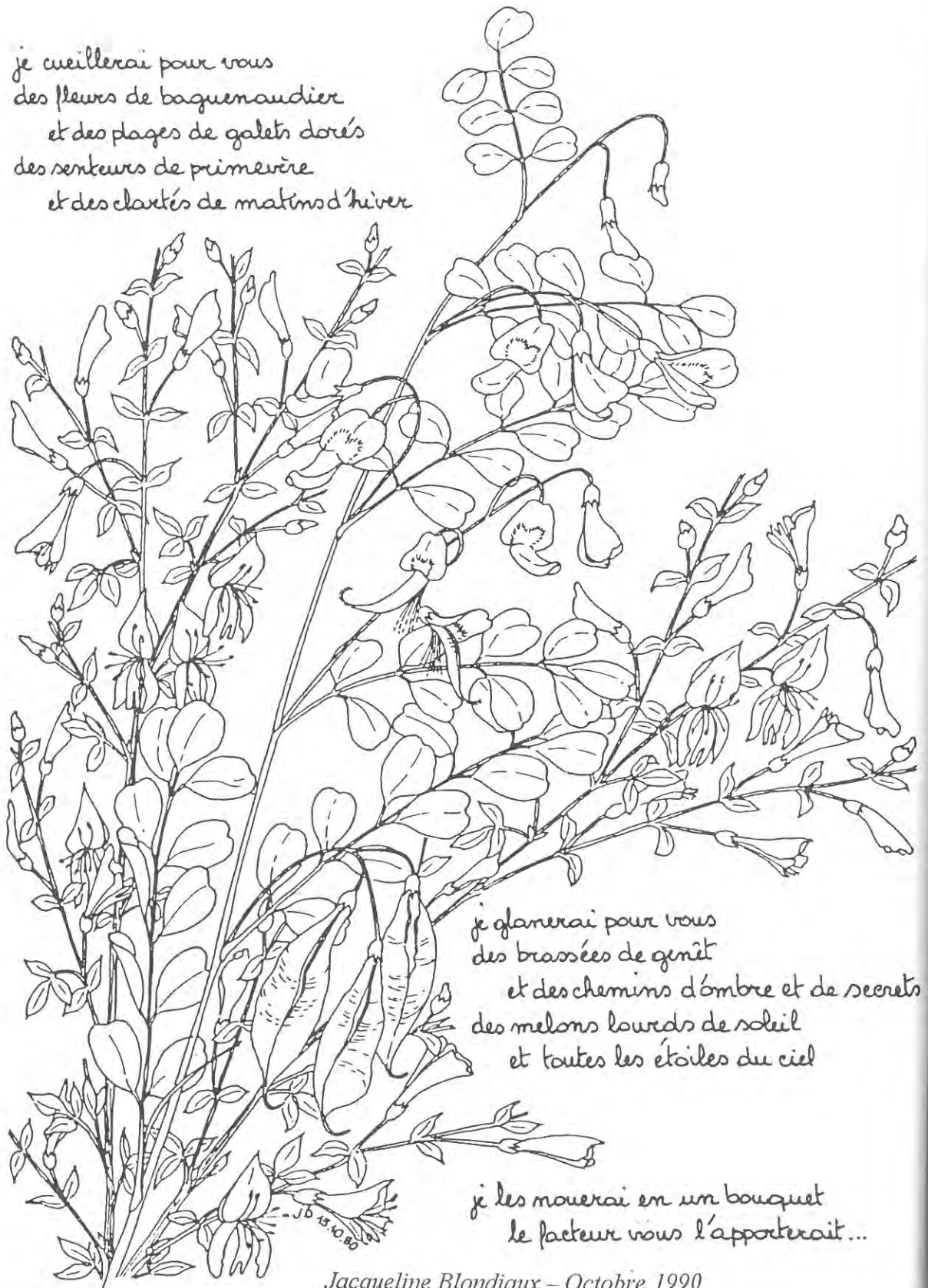
ce matin
dans le bleu du ciel
le blanc de la lune paraît translucide

je n'ai rien à dire, ce matin
- matin-citron -

ce matin
il faut laisser parler le matin
il le dit en couleurs



je cueillerai pour vous
des fleurs de baquenaudier
et des plages de galets dorés
des senteurs de primevère
et des clartés de matins d'hiver



je glanerais pour vous
des brassées de genêt
et des chemins d'ombre et de secrets
des melons lourds de soleil
et toutes les étoiles du ciel

je les nouerai en un bouquet
le facteur vous l'apporterait...

J.B. 15.10.82
Jacqueline Blondiaux - Octobre 1990

Verdun-Vézelay

Verdun-Vézelay ; 1972 ; seule ; 485 km ; 25 jours.

Je ne savais pas que c'était à Vézelay que j'arriverais ! Je savais seulement que " j'arriverais " le jour de la Saint Jacques, et, au matin du 25 juillet, je me suis aperçue que je n'étais qu'à quelques kilomètres de Vézelay, que c'était donc là qu'il fallait que " j'arrive ".

J'y suis retournée bien souvent à Vézelay. Il me suffisait de trois jours de congé pour aller me replonger dans le " rêve de pierres " des compagnons bâtisseurs du moyen-âge. Bruxelles-Paris, de nuit, par le train postal. Arrivée à Auxerre pour le petit déjeuner (dans un petit bistrot du quartier de la marine). Auxerre-Vézelay, environ 60 kilomètres à pied... Il faut arriver à pied à Vézelay, c'est tellement différent. Et chaque fois, je faisais un détour par Sermizelles. La dernière fois c'était en mai 77... Aujourd'hui (en 90), j'y emmène mes enfants.

C'était il y a bientôt vingt ans...

J'avais deux amies - les deux folles ! Nous avions échoué - un 30 juin ou un 1^{er} juillet - trop long d'expliquer pourquoi et comment - chez notre vieil ami Hoïse.

Romaniste et historien, latiniste et archéologue, Hoïse exerçait, au plus profond d'une forêt profonde - trop long, encore ! d'expliquer pourquoi et comment - le noble métier de bûcheron-charbonnier. J'utilise l'imparfait - ? - s'il vit encore, il est octogénaire !

C'est Hoïse qui m'a appris à écorcer - à l'aide d'un outil bien lourd et diablement tranchant, dont j'ai oublié le nom - les fûts d'épicéas. C'est aussi Hoïse qui m'a fait découvrir la Montagne Magique de Thomas Mann et les poèmes illustrés de William Blake. Et tellement d'autres choses...

Les deux folles procédaient à leurs ablutions dans un grand gaspillage de la précieuse réserve d'eau. Je rêvais

devant le feu. Hoïse, s'instaurant sa pipe, quiffonnait de temps en temps quelques notes dans un petit carnet qui ne le quittait jamais, et... m'observait bizarrement. Je le savais.

Et soudain, il a dit : "Tu ne vas pas passer toutes tes vacances à fagoter ? Marche tout droit, toujours au sud-ouest, tu arriveras à la Saint-Jacques".
Ce m'était pas clair ? Je savais que Hoïse avait tout dit - ou presque ! qu'il ne fallait pas poser de questions.
Au moment où j'ai décidé d'aller dormir, dans ma toute petite tente plantée à côté de la hutte du bon géant, il a précisé : "Demain, je te réveille à 5h. et je te fais la grande conduite des renards de liberté, jusqu'aux eaux de Meuse."

Hoïse avait connu, dans sa jeunesse, de vieux "compagnons" : des "enfants de maître Jacques", des "compagnons du Dervin", des "renards de liberté".
Quand un compagnon quitte la ville où il a terminé un travail, les autres compagnons lui font "la grande conduite", "le grand battant aux champs", en l'accompagnant jusqu'aux limites de la ville - Hoïse vous savez certainement tout cela ! moi, si j'avais

au plus tôt que cela existait encore, j'aurais fait mon "Tour de France" - j'aurais appris ... la marquetterie ... pour la contemporanéiser!

C'est ainsi que, "remard de liberté" (?), je me retrouvai seule au bord de la Meuse, à Dieue, très exactement, sachant seulement qu'il me fallait d'abord "remonter les eaux de Meuse".

St Mihiel - Commercy - Toul - Donremy -
Chatenoy - Pouilly en Bassigny ...

A Commercy : les petites madeleines ! chaque fois que je passe à Commercy, j'y cherche la statue de Marcel Proust - à cause des petites madeleines !!! Aucun rapport, évidemment - Il paraîtrait tout simplement - que c'est la cuisinière du roi Stanislas installée au château de Commercy, qui aurait "inventé" là la petite madeleine ...

A Donremy : j'ai frappé à la porte de l'Hôtel-
kellerie du Bois Chenu - tout simplement. Si j'aurais

demandés au portier "un cheval pour bouler les Anglois hors de France", je crois bien qu'il me l'aurait offert sur le champ!

À Pouilly en Bassigny, j'ai passé trois jours à chercher les Sources de la Meuse. D'abord, oubliez tout ce qu'on vous a appris à l'école: la Meuse ne prend pas sa Source au plateau de Langres! mais dans le Bassigny, à Pouilly, à Bamot, à Meuse... Les "vraies" sources (chaque village revendique les "siennes") sont signalées par un monument sur lequel sont gravés des vers de Péquy - un extrait de Jeanne d'Arc, je crois?

J'ai rencontré, à Breuvanne sur Flamant, un vieux curé en soutane qui parcourait son pays à vélo, en tous sens, pour y retrouver l'histoire des chapelles, des fontaines, des sentiers...

Remonter une rivière jusqu'à sa source, c'est déjà un but?

Maïse m'avait dit: "Évite l'entre-Meuse-et-Haine, les fermiers t'y attendent le fusil à la

main. Leur pays est tellement mauvais : ils sont devenus comme lui. Remonte les eaux de Heuse pour dépasser le pays de Lanques. Puis, file vers l'ouest, tu arriveras à la Saint Jacques»

J'ai donc zigzagué au hasard vers l'ouest, par Ane-en-Bançois, Auberville, Chatillon, Nagers, Chablis, Seuzimelles ...

Il y a des petits bouts d'itinéraires dont je n'ai aucun souvenir. Faudrait que j'aille chercher mes petites notes au grenier, mais ... je n'ai peut-être pas envie de me souvenir de TOUT !

À Auberville, une des premières abbayes construites par S^t Bernard - aujourd'hui camp de vacances ! - Il y avait un camp loutreux, pas bien loin. Les chefs m'ont déguisée en « cheftaine de région en tournée d'inspection » ! Les loutreux ont préparé un coneau de desserts et un grand feu de camp en mon honneur.

Je connaissais le « jeu » : moi-même, en tant que cheftaine, j'avais à l'occasion eu recours à la com-

placé de l'un à l'autre randonneur de passage, pour mettre en scène un vol mystérieux, une disparition inquiétante... (A Arlon, à l'occasion d'un "grand jeu" auquel participaient 300 enfants, j'ai mobilisé une trentaine d'Arlonais que je ne connaissais même pas, à propos de la disparition d'un kibia de Jules César).

A Elkhillon ? j'ai fait comme tous les touristes : je suis allé voir le vase de Vix.

A Chablis ? j'ai fait comme tous les touristes : je me suis offert une bouteille de Serein au Chablis !

A Semizelles ? Je suis arrivé à Semizelles - un pays tout à fait inconnu pour moi ! - le 24 juillet. "Notre Dame d'Orient", en caractères gras sur la carte, cela m'intriguait. Je suis montée là-haut. Au bout d'une longue clairière, au bout d'un bois de chênes, s'élevait une chapelle de grès jaune, toute moderne, aux vitraux multicolores.

J'ai pensé que, sous la protection de Notre Dame, je ne risquais rien, et j'ai planté ma tente dans la clairière. Habituellement, à défaut de terrain de camping, je m'installais dans la pelouse de l'instituteur, le jardin du curé, le pré du garde-chausse ou ... le potager des gendarmes. En Meuse et en Bourgogne, j'ai beaucoup fréquenté aussi les élusiers. Maintenant, il n'y en a plus!

A Semizelles. J'étais assise au fond de la chapelle. Les vitraux. Les pierres jaunes. Une lumière extraordinaire.

Un garçon trop long et trop maigre - je ne l'avais même pas entendu entrer - est venu s'asseoir à côté de moi. Il aurait pu s'installer ailleurs, non? il y avait de la place!

Il a dit: "C'est beau"

J'ai répondu: "C'est tellement beau qu'on a envie de chanter"

Il m'a regardée, ahuri: "Ben alors, pourquoi vous chantez pas?"

J'ai chanté! j'ai chanté... "La complainte de la

vache égarée un jour „ (!!!)

Alors, il a parlé : il m'a dit qu'il avait quitté sa maison le matin, qu'il n'y retournerait jamais, qu'il s'en allait loin, très loin, ailleurs...

Il avait quinze ans.

Je l'ai écouté jusqu'au bout.

Hai aussi, à quinze ans, j'avais quitté la maison pour toujours - et j'étais même entré dans une église! mais il n'y avait personne... et j'aurais pu ne jamais rentrer à la maison...

Je lui ai dit - était-ce ce qu'il s'attendait? je n'en sais rien! - qu'il fallait que "son corps" rentre à la maison et qu'à l'intérieur de "sa tête", il pouvait vivre "ailleurs". qu'il fallait qu'à l'intérieur de sa tête, il s'efforce de vivre ce qu'il avait envie de vivre, et rien que ce qu'il avait vraiment envie de vivre.

Je ne sais pas s'il a compris. Et moi-même, est-ce que je comprenais ce que je disais? Au fond, c'est idiot - comme de chanter une chanson d'amour majestueux dans la lumière multicolore d'une chapelle!

Il est parti comme il'était venu. Je ne sais pas... j'ai l'impression qu'il est rentré à la maison.

Le lendemain du 24 juillet, c'est le 25 juillet. Et le 25 juillet, c'est la Saint Jacques!
(et c'est ma fête!)

Au matin de la Saint Jacques, repliant ma tente et dépliant ma carte, je constatai que je n'étais qu'à 12 km de ... Vézelay! Haïse m'avait dit "tu arriveras à la Saint Jacques". Je ne connaissais pas Vézelay, je n'étais jamais venue - ni même simplement passée - dans cette région. Je ne connaissais Vézelay que de nom (vague souvenir des croisés, au de Vidlet-le-Duc?) - pourtant j'ai compris (?) que c'était à Vézelay qu'il fallait que j'arrive - et je ne l'ai réellement compris qu'en y arrivant?

Ces 12 derniers km furent plus longs que les 470 et quelques que j'avais déjà faits. Quelle surprise, lorsqu'au début du chemin, remontant la Cune ("il faut toujours remonter l'eau", disait Haïse!), on aperçoit pour la première fois Vézelay, au bout de sa colline de verdure!

Voilà - c'est une histoire extraordinaire ?

Et quand j'ai retrouvé les deux filles, quelques semaines plus tard, elles m'ont demandé :
"C'était beau ? Vézelay ? "

??? je ne leur avais même pas envoyé une seule carte postale !

"Moïse mais a dit que tu étais partie pour Vézelay..."

A moi, Moïse n'avait pas dit que j'allais pour Vézelay ! il avait seulement dit "tu arriveras à la Saint Jacques ! "



Jacqueline Blondiaux - Janvier 1991



FLEURS

Christy

Chaussée de Marche 90

5141 WIERDE

☎ (081) 40 11 24

ELECTRICITE GENERALE

sprl MILELEC

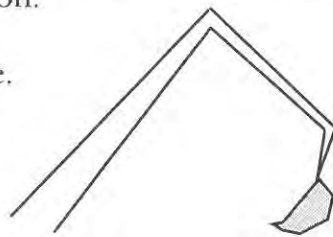
941 chaussée de Marche

5100 WIERDE

Tél.: 081/40.01.00

TRANSPORTS DE :

- Graviers de décoration.
- Empierrement.
- Sable de maçonnerie.
- Terre arable.
- Bois.



POUR TOUS VOS PETITS TERRASSEMENTS :

- Fosses septiques.
- Citerne à eau.
- Parkings.
- Aménagements.

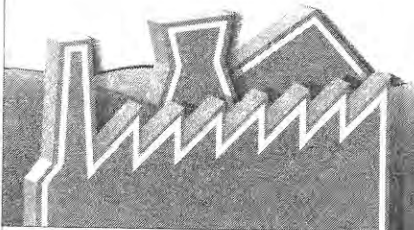
E. HASTIR S.P.R.L.

Rue du Vieux Fermier, 2 -5100 Wierde

Tél.& Fax : 081/40.21.02

095/57.49.77

**TOUS LES SERVICES BANCAIRES
REUNIS SOUS UN MEME TOIT.**



LES ARCHITECTES DE L'ARGENT.

EPARGNE

COMPTES

EMPRUNTS

ASSURANCES

CREDIT A L'INDUSTRIE

DANS NOTRE REGION C'EST AUSSI

Jean-Luc LAMBOTTE et Cie scs

Rue de Nanvoie, 2

5100 ANDOY-WIERDE

☎ (081) 40 03 22

Chée de Louvain, 367

5004 BOUGE

☎ (081) 21 10 05

A L'AGENCE OU A VOTRE DOMICILE :

PLACEMENTS – FINANCEMENTS – ASSURANCES – DEVICES ETRANGERES – OPERATIONS EN BOURSE –
PRETS HYPOTHECAIRES – LIVRETS D'EPARGNE – PAIEMENTS DE TOUS COUPONS – A BOUGE : SALLE DE
COFFRE – BANCONTACT

L'éveil

« Un jour de plus, un jour comme un autre, pris dans le tissu continu des jours sans relief apparent, mais un jour à moi, un jour à vivre au milieu des autres, sur cette terre.

A quel niveau d'assoupissement se déroule le fil de notre existence pour que nous soyons blasés ? Rai de soleil sur la peau ou la tapisserie, bruits familiers qui nous établissent dans le concret et la durée. Même si, telle un éclair, la pensée d'un événement désagréable ou redouté marqué au calendrier de ce jour ... vient créer un désarroi, corrompre cet élan, ce miracle a eu lieu ; il a suffi pour raviver notre goût d'être ici maintenant. La source du matin.

J'éprouve une impression de modeste et rayonnante souveraineté en m'arrachant aux limbes du lit pour entrer vigilante dans le jour qui point ».

Extrait de « Célébration du quotidien » de Colette Nys-Mazure.

Agnès et Antoine HESBOIS THYVIS

AGENTS AGREES

DE LA SOCIETE NATIONALE DE CREDIT A L'INDUSTRIE

TOUTES OPERATIONS BANCAIRES

SUR RENDEZ-VOUS
A VOTRE DOMICILE
A VOTRE MEILLEURE CONVENANCE

☎ : 081 / 40 07 41
Avenue des Cytises, 9
5100 ANDOY-WIERDE



Edmond de Moreau

**Chauffage - Sanitaire
Toiture zinguerie**

Tél. & Fax (081) 40 06 76
T.V.A. BE 690.419.274

CHÂTEAU D'ANDROY
5100 Andoy-Wierde

LAMBOTTE José

TRAVAUX DE MACONNERIE

(gros oeuvre, maçonnerie décorative)

TRANSFORMATIONS

BETON, CHAPES, CARRELAGES, ETC.

RUE DU PERSEAU 51 - 5100 ANDOY

☎ : (081) 40 10 96

R.C. Namur : 57.968 T.V.A. : 690.240.914. Entreprise enregistrée



assureur-conseil
prêts - placements

Rue du Fort d'Andoy, 15

5100 WIERDE ☎ (081) 40 16 77

